

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 9.]

MONTREAL, 7 DÉCEMBRE, 1871.

[\$2 PAR ANNEE.]

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU  
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
PARAISANT  
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.  
**L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>**  
Éditeurs-propriétaires.

Abonnement \$2 par an.  
Annonces 10 cts. la ligne par insertion.

Chemins de Fer



COMPAGNIE DU  
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC  
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de MONTREAL  
comme suit :

ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-  
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,  
Toronto, Guelph, London, Brantford,  
Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et  
tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.  
Express de Nuit do do..... 8.00 P. M.  
Train d'accommodement pour Brockville  
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.  
Train Mixte pour Kingston do do..... 6.00 A. M.  
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00  
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00  
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island  
Pond et les stations intermédiaires..... 7.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Cen-  
tral..... 9.00 A. M.  
Express pour New-York et Boston via  
Vermont Central à..... 3.30 P. M.  
Le train de la Maille pour St. Jean et  
Rousse's Point, en connexion avec les  
trains du Stanstead, Shefford & Cham-  
bly et de Junction des Cantons du Sud  
Est..... 5.00 P. M.  
Train de la Maille pour Island Pond,  
et les stations intermédiaires..... 2.00 P. M.  
Maille de Nuit pour Qué. ec, Island Pond,  
Gorham, Portland et Boston et les Pro-  
vinces d'on Bas, arrêtant entre Mont-  
real et Island Pond à St. Hilaire, St.  
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,  
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,  
Coaticook et Norton Mills, seulement  
à..... 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palmis Pullman à  
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-  
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec  
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsa-  
ble des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront  
pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Chasé* laisseront Portland  
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à  
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les  
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant  
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le  
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jendis  
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-  
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ  
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-  
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au  
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bon-  
aventure ou au Bureau No. 20, Grande Rue St. Jac-  
ques.

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

A VENDRE PAR  
**THOMAS RITCHIE**  
17 Rue St. Sacrement

3,200 demie-boîtes Thé du Japon  
Nouvellement importé par le "Vigil" "Benefac-  
tor" "Belted Will" et le "Royal Minstrel."  
1,400 demie-btes } SOUCHONG et KAI-  
200 boîtes } SOW TONGOU, quan-  
tités assorties.  
500 do. YOUNG HYSON et IM-  
PÉRIAL.

## VIN DE PORT.

400 futs Vin de Port de Tarragone, marques de Muller, Dar-  
thez & Cie.

A VENDRE PAR  
**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## HARENGS & LABRADOR

500 quarts en Magasin.  
500 " et 1/2-qrts Maquereau  
200 quintaux Morue.  
1000 boîtes Harengs fumés.  
100 quarts Huile de Morue.

A VENDRE PAR  
**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## FER EN SAUMON

750 tonneaux de différentes  
marques.

A VENDRE PAR  
**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## SACS A GRAIN.

20,000 Sacs à Grain de Dundee  
DIFFÉRENTES QUALITÉS.

A VENDRE PAR  
**THOMAS RITCHIE,**  
17 Rue St. Sacrement.

## MARBRE.

Tables de Marbre Italien avec  
Veines

PREMIERE QUALITE—Ex LEONIE.

A VENDRE PAR  
**W. et F. P. Currie & Cie,**

100 Rue des Sœurs Grises.

## LE VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE

DE  
**GARDNER.**

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour  
être la meilleure Machine à point noué pour  
Famille et pour les Manufactures, qui ait été  
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en  
compétition avec les meilleures Machines de ce  
pays :—

Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à T. rout.—Premier prix à Londres, à  
l'Exposition du Grant Western—Premier prix à  
Quebec, à l'Exposition du Grant Central—Premier  
prix à Ste. Catharine, Comté de Lincoln—Premier  
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à  
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à  
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à  
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,  
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté  
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté

d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale  
de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses  
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des  
remplis, piquer, rebattre, et ourdre toutes les Etoffes  
depuis les plus légères jusqu'aux caires les plus épais.  
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par  
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,

Agent pour Montréal et les environs.

431,—Rue Notre-Dame,—431,

[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés  
des environs de Montréal.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.  
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de  
Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,  
des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablis-  
sement,  
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

L. N. DENIS.

## Importateurs de denrées coloniales.

J. HUDON & C<sup>ie</sup>,  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS**  
**DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX**  
 et COMESTIBLES.  
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRES.  
 216, RUE ST. PAUL, et  
 199 et 201 DE COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & C<sup>ie</sup>.  
**IMPORTATEURS DE**  
**VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,**  
 MARCHANDS DE  
 FARINE,  
 LARD, SAINDOUX, etc.  
 274 et 281, Rue Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ.  
**IMPORTATEURS DE**  
**DENRÉES COLONIALES,**  
 VINS ET SPIRITUEUX,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
 No. 20 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
 MONTRÉAL. L. W. TELMOSSÉ.  
 G. U. GAUCHER.

L. CHAPUT, FILS & C<sup>ie</sup>,  
**IMPORTATEURS**  
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,  
 VINS et LIQUEURS,  
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,  
 MONTRÉAL.

SENEGAL, CADIEUX & JOLY,  
**IMPORTATEURS,**  
 MARCHANDS D'EPICERIES,  
 VINS, LIQUEURS, et  
 PROVISIONS  
 278, RUE ST. PAUL, et  
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

DESMARTEAU & C<sup>ie</sup>.  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, LIQUEURS,  
 EPICERIES, etc., EN GROS  
 181 et 283 RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL.

TURGEON & LESIEUR.  
**MARCHAND EN GROS DE**  
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.  
 No. 338 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.  
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de  
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

D. C. BROUSSEAU.  
**MARCHAND EPICIER EN GROS**  
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.  
 123, RUE ST. PAUL,  
 En face du Marché Bonsecours  
 MONTRÉAL.

J. O. MERCIER,  
**MARCHAND DE VINS,**  
 SPIRITUEUX, EPICERIES, et  
 COMESTIBLES.  
 EN GROS ET EN DÉTAIL,  
 No. 137 RUE ST. PAUL,  
 MONTRÉAL, P.Q.

G. MELANÇON.  
**MARCHAND-EPICIER,**  
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER  
 QUI EXISTE.

Est la seule originale et authentique.  
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.  
 Vendue par tous les Epiciers.

## Garde-magasins.

O. STE. MARIE & C<sup>ie</sup>.

## GARDE-MAGASINS.

(Warehouses.)

## LISTE DE NOS MAGASINS:

- 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos. 29 et 77.  
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entre: 6t No. 92.  
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No. 92.  
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.  
 28 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78 et 91.  
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.  
 18 Du Collège Insp. de Potasse, 1 Magasin.  
 6 St. Eloi, 1 Cave.  
 27 St. Nicolas, 1 Cave.  
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel, coque, estables, etc. etc.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU  
 FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE.

66, RUE DE LA COMMUNE,

Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
 MONTRÉAL.

## Huiles et Peintures

JOHN McARTHUR &amp; SON,

**IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,**  
 PEINTURES SECHES ET A  
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,  
 PRODUITS CHIMIQUES,  
 Marchandises de Marine, Teintures, etc.,  
 13 Rue Lemoine,  
 MONTRÉAL.

R. C. JAMIESON & C<sup>ie</sup>,

**MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-**  
**TATION DE LAQUE DE CHINE.**  
 IMPORTATEURS  
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, TH-  
 REBENTINES, etc., etc.  
 No. 3 Halle aux Bils et No. 6 Rue St. Jean,  
 MONTRÉAL.

## Importateurs de Nouveautés.

THOMAS, THIBAUDEAU & C<sup>ie</sup>.

**IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES**  
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUDEAU & C<sup>ie</sup>, Montréal,  
 THIBAUDEAU, THOMAS & C<sup>ie</sup>, Québec. MONTRÉAL.  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS.

IMPORTATEUR,

No. 282 RUE ST. PAUL.

Coin des Rues

ST. GABRIEL et ST. PAUL,  
 MONTRÉAL.

FRANÇOEUR &amp; GIROUX,

**IMPORTATEURS**  
 DE  
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES,  
 ANGLAISES

et AMERICAINES.

1 & 9, RUE ST. LAURENT,  
 MONTRÉAL.

M. TRESTER,

**IMPORTATEUR DE MARCHANDISES**  
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELGES.

IMPORTATEUR

D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES  
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES  
 EN BOIS, etc., etc., et de  
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.

M. T. tient toujours un assortiment des plus  
 complets et des plus variés de jouets d'Allemagne,  
 d'articles en cuir, sachets, etc.

ENTREPOT—388 &amp; 390, RUE ST. PAUL.

MONTRÉAL.

HAMILTON & C<sup>ie</sup>,

**MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE,**  
 106, RUE ST. JOSEPH,  
 Vis-à-vis ville Dupré,  
 MONTRÉAL.

## Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
 ET DE MINES (Limitée)Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,  
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.

RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD  
 PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Bils.

MONTRÉAL.

ROBERT B. MURRAY,

**MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-**  
**FINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-**  
**ZOLE, GOUDRON, etc.,**

36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
 d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

## Librairie et Relleure.

MAISON FONDÉE EN 1842.

J. B. ROLLAND &amp; FILS.

**LIBRAIRES-ÉDITEURS ET IMPORTATEURS**  
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET  
 ALLEMANDS.

Livres de comptes et Registres fabriqués avec papier  
 de première qualité et reliés avec solidité.

Cartes à jour—Great Mogul, Highlander, Jacques-

Cartier, (nouveau).  
 TAPISSERIES Anglaises et Canadiennes.J. B. ROLLAND & FILS,  
 Rue St. Vincent, 12 et 14.

L'ALMANACH DU PEUPLE

**POUR L'ANNEE BISEXTILE 18 2.**  
 (Troisième année)

PEUX, A LA DOUZAINÉ, 30 CENTS.

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN &amp; VALOIS.

237 et 239 Rue St. Paul,

MONTRÉAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE.

ALPHONSE DOUTRE & C<sup>ie</sup>

COIN DES RUES

NOTRE DAME ET ST. GABRIEL.

MONTRÉAL,

Viennent de recevoir un assortiment considérable de  
 DE PRIÈRES, LIVRES

DROIT, et

LITTÉRATURE.

On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a  
 de plus nouveau et de plus recherché

20 EN EFFETS DE BUREAU.

CHARLES PAYETTE.

LIBRAIRE-RELIEUR,

250—RUE ST. PAUL—250

Vis-à-vis la Rue St. Vincent.

MONTRÉAL.

## Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL.

**DES VOITURES** transporteront les voyageurs des  
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
 Table des mieux servies.

**Distillateurs.**



AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO, avec DEUX ÉTOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1888, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOOL, WHISKY de SEIGLE, WHISKY de MALT, TODDY WHISKY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada.

La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière décrite par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,  
A. & A. B. CHARLEBOIS, Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nombreuses et importantes améliorations et altérations à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, con istant en

WHISKY DE MALT  
OLD RYE WHISKY  
ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.  
ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER, de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou en bouteilles.

WM. DOW & CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoinne et le Houblon

**DISTILLERIE PRESCOTT**

J. P. WISER & CIE.,

DISTILLATEURS DE

WHISKY,

ALCOOL, et

ESPRITS DE VIN,

PRESCOTT, Ont.,

Représentés à Montréal par

MORIN & CIE.,

24 Rue St. Sacrement.

SHERRY—POLAK, HERMOMOS-Y-CO.

XERES DE LA FONTERA.

PORT—DORGES DE CASTRO,

OPORTO.

LES soussignés ont l'honneur d'informer le commerce qu'ils reçoivent les commandes qui leur seront confiées pour l'importation des célèbres VINS ci-dessus.

Toutes commandes adressées à

MM. HOWARD, SMITH & CIE.,

No. 31 rue St. François-Xavier,

MONTRÉAL,

recevront notre attention spéciale.

E. BENDELARI & CIE.,

TORONTO.

**Marchands de Vins.**

**JOHN HOPE**  
Marchand Commissionnaire

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERICK VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & CIE., GLASGOW.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de Porter en Bouteilles de MM. H. GUINNESS FILS & CIE., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce de Gros.

**Vins d'Espagne**

**IMPORTATION DIRECTE.**

50 QUARTS EL DOURO (Cinq grappes).

100 " " (Trois grappes).

250 " " (Trois grappes).

50 BARRIQUES } PRIORATO CATALUNA.

25 PIPES

A Vendre par

VILLENEUVE & LACAILLE

343 Rue St. Paul,

(Bâtisse des Sœurs)

MONTRÉAL.

**G. VERLAQUE,**

No. 5 Rue St. Sacrement

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES.

AVIS AUX COMMERÇANTS DU CANADA.

E. GERIN, Propriétaire de Vignobles des côtes de Roumagnole, entre St. Jean d'Angely et Cognac (France). Distillerie érigée et fonctionnant depuis 1747. Entrepôt à New York (États-Unis) et à Montréal (Canada). Produits naturels garantis par certificats d'origine.

Reçus par l'Arbutus :

CLARET PUR RAISIN,  
VIN BLANC de, de plusieurs âges,  
COGNAC de, de plusieurs âges,  
CHAMPAGNE de plusieurs prix.  
LIQUEURS SURFINES. Premières marques de France.

ABSINTHE SUISSE,  
VERMOUTH,  
MOUTARDE DE RAISIN (Produit nouveau).

Bureau et Entrepôt chez

O. STE. MARIE & CIE.,

30 Rue St. Nicholas.

Représenté à Montréal par

VICTOR DUVIGNEAU.

**Courtiers.**

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES  
POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
COMESTIBLES.

EPICERIES,

ET SPIRITUEUX

DENREES COLONIALES,

68 No. 24 RUE ST. SACREMENT,  
MONTRÉAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENREES COLONIALES,  
et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,  
GOODERHAM & WORTS,  
TORONTO.

16. RUE ST. SACREMENT,  
MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ,  
HUILES,  
EPICERIES.

et DENREES COLONIALES,

Coin des rues  
ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,  
MONTRÉAL.

RUFUS FAIRBANKS,

COURTIER GÉNÉRAL

et  
MARCHAND À COMMISSION.

No. 5 RUE ST. SACREMENT,  
MONTRÉAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de tous espèces de grains et de sel à commission moyennant 2 par 100.

Remises faites sans retard dans tous les cas.

P. RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,  
MARCHAND EN GROS DE

THÉ, SIROP ET MELASSE,

Seul Agent pour la Puissance du Canada de

Messrs OPFLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.

" CRAMP, SUTER & CIE., CADIZ.

" FORRESTER & CIE., BORDEAUX.

Agent pour la Tannerie de New Glasgow, JOHN HALL & FILS, Manufacturiers de CUIR À SEMELLE.  
17 Rue St. Sacrement,  
MONTRÉAL, P.Q.

ALEX. MCK. COWIE,

MARCHAND À COMMISSION

No. 40 RUE ST. SACREMENT, MONTRÉAL.

POISSONS,

GRAINS,

FARINES,

TABAC, Etc.

Vendus à Commission.

ALEXANDER THURBER,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE

ET DE

FERRONNERIE,

467 & 469 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL.

BUREAU D'AGENCE.

MR. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toutes espèces de

COLLECTIONS ET D'AGENCES

pour les entreprises, ainsi que du réglément des AFFAIRES EN FAILLITES.

BUREAU—No. 233 Rue Notre Dame, MONTRÉAL.

Bonnes références.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT.

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

## REVUE COMMERCIALE

Pour la semaine finissant 6 décembre 1871.

L'hiver nous est arrivé avec une sévérité inouïe et c'est à grande peine que les vaisseaux en marche ont pu gagner les ports les plus rapprochés, tant le fleuve s'était rempli de glace en quelques heures. Dans notre port nous comptons 2) golettes, berges et autres vaisseaux qui sont pris dans la glace sans espoir de pouvoir les retirer de la position difficile où ils se trouvaient. Heureusement que deux jours de doux temps ont pu permettre à un certain nombre de se mettre en lieu de sûreté. Les remorqueurs qui sont partis avec les derniers navires ont été forcés de prendre refuge à Sorel. Ceux qui avaient laissé Québec ont dû y revenir pour y hiverner. Les nouvelles du bas du fleuve sont désastreuses et on entretient les craintes les plus sérieuses sur le sort des équipages. On trouvera ailleurs dans nos colonnes les nouvelles qui nous sont parvenues depuis notre dernière publication.

L'intensité du froid a complètement arrêté les affaires. Il reste beaucoup de marchandises à transporter tant dans l'est que dans l'ouest et les marchands des campagnes en bas de Montréal où il n'y a pas de chemins de fer, auront à voiturier leurs marchandises de longues distances, tandis que la compagnie de chemin de fer Grand Tronc sera taxée au possible pendant plusieurs semaines pour transporter celles qui comptaient sur au moins encore une semaine de navigation.

**FARINES.**—Le calme dans les farines signalé la semaine dernière se continue. Les transactions conclues sont sans importance. La boulangerie n'opère qu'au fur et mesure de ses besoins réguliers. La bûisse n'a pas induit à la spéculation. Le marché clôture aux cours de notre tableau des prix courants.

**BLÉ.**—Les opérations dans le blé sont presque nulles. Il y a divergence d'opinion entre acheteurs et vendeurs et aucune disposition à opérer chez les spéculateurs. Les recettes depuis la clôture de la navigation ont diminué énormément et les opérations qui auront lieu d'ici à quelque temps ne seront que pour le livrable.

**GRAINS GROSSIERS.**—Rien de nouveau à signaler.

**GRAINES.**—L'absence de neige empêche la circulation et les recettes sont nulles.

**FOIN ET PAILLE.**—Le marché au foin est moins bien approvisionné depuis la clôture de la navigation. Il n'y a que les cultivateurs du côté nord du fleuve qui visitent le marché et la consommation journalière qui achète ce qu'il lui faut au jour le jour. Les prix sont fermes de \$11 à \$15 par 100 bottes et \$5 à \$7 pour la paille.

**BOIS DE CHAUFFAGE.**—Demande très active en conséquence de l'intensité du froid. Les prix ont haussé considérablement et on cote aujourd'hui l'érablé du Haut-Canada \$3.50, le merisier \$3, le hêtre \$7.50, l'épinette \$6, et l'érablé du Bas-Canada \$7.50, le merisier \$7, le hêtre \$6.50, le bois mêlé \$6 et l'épinette \$5.50.

**CHARBON.**—Demande très active à la hausse. Le charbon à vapeur est rare et il y aura disette dans cette sorte avant la fin de l'hiver. On cote par 2000 lbs., charbon américain \$9, charbon pour grille Newcastle \$7, Sydney \$5 à \$5.50, Baie Glacée \$6; charbon de forge \$3, charbon écossais à vapeur \$8.50 à \$9. Si la sévérité de la température continue, le combustible atteindra des prix extraordinaires si le marché n'est pas approvisionné largement par les chemins de fer et les cultivateurs qui possèdent des terres à bois.

Mardi le 31 dernier, on a vendu à New-York 10,000 tonneaux de charbon. Ci-suit l'état comparatif des prix pour les mois d'octobre et novembre:

	Tonneaux.	Novembre.	Octobre
Lump...	10,000	\$3.50 à \$3.35	\$4.00 à \$3.50
Steamboat	10,000	3.72½ à 3.57½	3.85 à 3.50
Grille...	17,000	4.15 à 4.12½	4.35 à 4.25
Egg...	13,000	4.30 à 4.27½	4.50 à 4.35
Poêle...	37,000	5.25 à 5.07½	5.50 à 5.35
Chestnut	13,000	4.17½ à 3.85	3.87½ à 3.80

**FOURRURES.**—Le commerce de pelleteries est très actif et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que les manufacturiers peuvent répondre aux chalandis qui encombrant les magasins. Nous n'avons aucun changement important à signaler dans le cours des fourrures qui restent très fermes et les lots de qualités désirables trouvent placement facile au plus haut chiffre de nos côtes. Loure \$6 à \$8, tête-puante 40c à 50c, chat-sauvage 30c à 40c, rat-musqué d'automne 10c, d'hiver 12½c de printemps 20c, castor \$1.25 à \$1.50 par livre, pécan \$1 à \$6 chaque, loup-cervier \$1.50, ours \$7 à \$10, marte \$1.50 à \$2.00, renard rouge \$1.25 à \$1.50, gris \$4. **NOUVEAUTÉS (Dry Goods).**—À part quelques commandes pour tenir les assortiments des détailliers au complet, il ne se fait presque rien. Les importateurs se préparent à passer en Europe pour faire leurs achats de printemps et déjà quelques représentants de nos principales maisons sont partis, entre autre, celui de notre excellente maison Thomas Thibaudou & Co.

La plus grande activité règne dans le commerce de détail. Les froids de ces jours derniers ont mis les marchandises de laine en grande faveur et les marchands de détail voient leurs tablettes se vider avec rapidité à des prix très rémunérateurs. Les marchandises de laine de manufacture domestique sont très recherchées et il s'est établi une hausse sensible sur quelques sortes qui se font rares. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cotons manufacturés. Les marchandises de fantaisie sont très recherchées et les stocks commencent à être très réduits et les assortiments incomplets. Il y a toute apparence que les détailliers écarteront leurs marchandises d'hiver plus tôt qu'à l'ordinaire cette année.

**CHAUSSURES.**—Nos manufacturiers sont à faire inventaire et commenceront bientôt la fabrication de chaussures pour le commerce de printemps. On s'attend à ce que le prix des chaussures haussera en conséquence de la hausse du cuir, particulièrement du cuir à semelle. La demande est calme pour les chaussures d'automne aux cours donnés dans le tableau des prix.

**CUIRS.**—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les cuirs. La hausse qui s'est établie sur les cuirs à semelle reste maintenue et on a tout lieu de croire qu'on aura à constater avant longtemps une hausse sur quelques autres sortes si la demande pour les peaux vertes se maintient aussi active qu'elle a été depuis quelque temps. Les cours sont très fermes. Voir prix courants.

**COMESTIBLE, BEURRE.**—Nous n'avons rien à ajouter à nos remarques, de la semaine dernière. Le marché n'a subi aucune fluctuation. Les recettes ont considérablement diminué depuis la clôture de la navigation.

**SAINDOUX.**—La demande est toujours au-dessus de la production, et tous les lots offerts trouvent preneurs de 10½ à 11c.

**FROMAGE.**—Les cours restent très maintenus par continuation. Les grands froids de la semaine ont arrêté l'exportation.

**LARD.**—La demande pour le lard ou quart

est très calme et les prix ont reculé. Nous n'avons aucun placement important à signaler. On cote lard mess \$14.50 à \$14.75. Autres qualités entièrement négligées.

Le lard en carcasse commence à paraître en plus grande quantité et les pores d'une moyenne de 300 lbs. ont trouvé preneurs pour le commerce local à \$6.50 par 100 lbs. Les moyennes plus légères ne commandent pas au-dessus de \$6 à \$6.25. De plus fortes recettes seraient tomber le prix à \$6 pour bonne moyenne de 225 lbs. et il faudra de nouvelles concessions sur ces cours pour induire à la fabrication des salaisons.

**POISSON.**—Nous n'avons à signaler que le placement de quinze boucants morue en grenier à \$6.50 par dralle sans garantie de poids ou de qualité, d'environ 150 quarts à \$4.75, tenue maintenant à \$5. Le hareng est complètement négligé. A une vente par encan qui a été tenue le 2 courant on a vendu qu'un lot de 25 quarts, le reste ayant été retiré pour insuffisance de prix.

**FRUITS.**—20,000 boîtes raisin de Valence provenant de la cargaison du *Strathandle* naufragé dans le bas du fleuve ont été vendues par encan à 2c par livre. Les cours du raisin de Valence en bonne condition ont reculé depuis l'arrivée des vaisseaux de Malaga et on le cote aujourd'hui de 6c à 6½c selon l'importance des lots.

La position des fruits de Malaga reste sans changement. Nous nous attendons à un renouvellement d'activité dans le commerce des fruits à l'approche des fêtes.

## MARCHÉ DE TORONTO.

**BESTIAUX.**—Il s'est établi un bon courant d'affaires et de fortes quantités ont été expédiées à Montréal.

**BÊTES À CORNES.**—Les recettes ont augmenté considérablement et le marché en est surchargé. Il n'y a pas de qualité de choix en disponible. Ces qualités rapporteraient \$5 par 100 lbs. Les bœufs de première qualité ont été offerts plus facilement et ont trouvé preneurs à des prix réguliers. Les cours ont été généralement de \$4 à \$4.25, avec quelques lots à \$4.50 pour qualité supérieure. Le marché a été plus abondamment fourni de seconde qualité pendant la huitaine que pendant la semaine précédente et les cours étaient à la hausse clôturant à pleinement 25c par 100 lbs. au-dessus des prix de la semaine dernière, variant de \$3 à \$3.50. Les animaux de troisième qualité étaient aussi plus abondants, mais ils étaient de défiance difficile à n'importe quel prix et rapportaient difficilement \$2 à \$2.75. On signale la vente d'un char de steers (jeunes bœufs) d'une moyenne de 1000 livres à \$37; 3 chars de steers et bœufs d'une moyenne de 1000 lbs à \$41, 3 chars mêlés d'une moyenne de 920 lbs à \$28 et un char de steers d'une moyenne de 1180 à 4½c par livre.

**MOUTONS.**—De fortes quantités ont été offertes sur le marché. Les cours sont quelque peu plus bas que la semaine dernière. Ceux de première qualité sont fermes et en demande de \$4.50 à \$5 par troupeaux, et \$5.50 avec privilège du choix. Ceux de seconde qualité sont abondants et les prix ont reculé de 25c et ne commandent pas au-dessus de \$3 à \$3.50. Il n'y a pas d'acheteurs pour ceux de troisième qualité. On a vendu un troupeau de 110 têtes à \$5 et un autre de 119 moutons et agneaux à \$4.10.

**AGNEAUX.**—Le marché est bien ferme et il existe une bonne demande. On cote de \$3 à \$3.25 pour fortes parties et pour bon ordinaire \$3.50 pour choix. Ceux de seconde qualité sont

au-delà des besoins du commerce et les cours sont à la baisse. On les cote de \$2 à \$2.25. Ceux de troisième qualité sont complètement négligés.

**VEAUX.**—Rares mais peu recherchés excepté pour ceux de choix. Les prix sont faibles. Pour première qualité de pas moins de 120 lbs on cote \$7 à \$8; seconde qualité pas au-dessous de 80 lbs \$5 à \$5.50; troisième qualité complètement négligée de \$2.50 à \$3.

**COMESTIBLE.**—Affaires régulières.

**BEURRE.**—Aucun changement à signaler. Les détenteurs témoignent de plus de disposition à réduire leurs stocks et quelques transactions ont été conclues à 14c, 15c et 16c pour un lot de choix.

**FROMAGE.**—Demande régulière pour le marché local à 11c.

**ŒUFS.**—Rares et recherchés de 18c à 20c.

**LARD.**—Quelques ventes sans importance de mess nouveau à \$16.

**BACON.**—Calme et tendant à la baisse 7c à 8.

**JAMBON.**—Bonne demande et de défilé facile de 11c à 12c pour fumé.

**PORCS ABATTUS.**—Les recettes ont augmenté considérablement pendant la semaine et il est rare que les lots qui arrivent par chemin de fer rapportent au-delà de \$1.50 par 100 lbs.

**POMMES SÈCHES.**—Les premiers lots qui ont commencé à faire leur apparition sur le marché ont été achetés à 9c.

**GRAINS, ETC., BLÉ.**—Le marché est à la baisse et clôture irrégulier.

**AVOINE.**—La demande est à la hausse. On cote 4c à 45c par 32 lbs.

**ORGE.**—Active de 62c à 63c.

**POIS.**—Peu de vendeurs et faibles depuis la réception des nouvelles d'Europe qui constatent une baisse sur le marché anglais. On cote 65c à 63c par 60 lbs.

**SEIGLE.**—Nominal de 68c à 70c.

**MAIS.**—Affaires sans importance à 61c à la gare du chemin de fer.

**FOIN.**—Recettes considérables par continuation mais pas au-delà des besoins réguliers du commerce. On cote de \$20 à \$22 par tonneau.

**PAILLE.**—Marché mieux approvisionné avec bonne demande de \$12 à \$14.

**HALLE AUX BLÉS.**

Dans quelques semaines une assemblée des membres de la Halle aux blés sera convoquée pour entendre le rapport du comité de direction et discuter les questions qui seront alors soulevées. Nous apprenons qu'entre autres suggestions que fera le comité, il recommandera l'abolition de la vente du privilège de la publication des rapports journaliers par soumissions tel que cela a été pratiqué jusqu'aujourd'hui, et dont le *Herald* possède la propriété.

Le contrat avec le *Herald* cessera le 30 avril prochain et à l'assemblée de janvier, il faudra dans le cas que l'abolition de ce privilège serait décidé, aviser au moyen de combler le déficit qui résultera de l'abolition de cette source de revenu qui s'est élevée depuis trois ans à la somme de \$1350 annuellement.

Cette question qui paraît être une question de dollars et de cents ou renferme une autre autre-ment importante, celle de la continuation d'un privilège, d'un monopole qui lors de la fondation de l'institution de la Halle aux blés pouvait avoir sa raison d'être, mais qui est devenu aujourd'hui une nuisance qu'il faut à tout prix faire disparaître. Nous comprenons que les fondateurs de la Halle aux blés, qui ne comptaient que quelques membres lors de sa fondation, devaient

faire fièche de tout bois pour rencontrer les dépenses qui étaient alors considérables, vu le petit nombre des membres, et ayant découvert une source de revenue dans la vente des rapports, ils en profitèrent au grand profit de la jeune et nouvelle institution. Mais nous avons changé tout cela. L'institution a grandi en nombre et en importance au point qu'aujourd'hui elle marche de pair avec la chambre de commerce et prend dans le pays l'initiative des grandes questions commerciales qui l'agitent d'un bout à l'autre et son opinion en matières commerciales a un grand poids auprès du gouvernement. Les idées commerciales les plus progressives trouvent des interprètes chez la plus grande partie de ses membres, et il n'est pas d'entreprises louables qui ne se trouvent secondées par la majorité qui appartient à l'institution. Mais il y a un revers à la médaille et c'est le boulet que l'institution traîne péniblement depuis deux ans; nous voulons parler des clauses qui ordonnent la vente des rapports journaliers et de la défense même aux membres de la halle aux blés de s'en servir sous peine d'expulsion de l'association. Nous sommes à nous demander aujourd'hui comment une société d'hommes libres, riches et éclairés peut se soumettre à des clauses aussi vexatoires que le sont celles-là.

Nous osons espérer qu'il y aura unanimité si la question du maintien ou de l'abolition de ce monopole est soumise à un vote et nous flattons de croire qu'il ne se trouvera pas un seul membre canadien qui votera en faveur de la continuation d'un système plus préjudiciable à eux qu'à qui que ce soit. Si nous voulons mettre la presse française sur un pied d'égalité avec la presse anglaise, faisons cesser le monopole de la publication des rapports de la halle aux blés qui devraient être la propriété publique. L'abolition de ce monopole créera une noble émulation entre tous les journaux et le public y aura tout à gagner. Nous ne sommes plus au temps où on croyait gagner quelque chose en touant la lumière sous le boisseau. Plus les acheteurs seront bien informés, plus les vendeurs auront de facilité à faire des affaires. Plus nous rendrons nos journaux intéressants par la publication de renseignements qui intéressent le public en général, plus le public lira et s'instruira, plus le pays progressera. Que le mot d'ordre à la prochaine assemblée de la halle aux blés soit donc "à bas le monopole."

**INSPECTION DE POISSON.**

Dans notre numéro du 12 octobre dernier, nous avons publié une circulaire émanant de la Chambre de Commerce de cette ville que nous croyons devoir reproduire aujourd'hui :

*Circulaire concernant l'Inspection de Poisson.*

MONSIEUR,—Le gouvernement de la Puissance ayant préparé un bill général concernant l'inspection des denrées, comestibles, etc. etc., y compris le poisson, des représentations ayant été faites au Conseil de cette Chambre concernant l'urgence d'une inspection de poisson tant pour qualité que pour quantité, je suis requis de vous prier de porter à la connaissance de cette Chambre pendant la saison actuelle, les mémoires et les circonstances particulières qui se rattacheront aux différents lots de poisson qui vous passeront par les mains et qui tendront à démontrer l'absolue nécessité d'une inspection obligatoire.

Le Conseil, muni de ces particularités que vous lui fournirez, sera heureux de s'en servir auprès du gouvernement pour obtenir la passage d'une loi qui sera toute à l'avantage des pêcheurs, des vendeurs et des consommateurs.

J'ai l'honneur d'être  
 Votre obéissant serviteur,  
 (Signé) W. J. PATTERSON,  
 Secrétaire.

Chambre de Commerce, Montréal,  
 Septembre 1871.

Nous apprenons que M. Morin et Cie., courtiers de cette ville, ont bien se charger de recueillir tous les documents, qui pourraient fournir quelques informations, qui seraient soumis au gouvernement par l'entremise de la Chambre de Commerce, dans le but d'obtenir une inspection obligatoire du poisson.

Ci-suit l'autorisation que M. Morin et Cie. tiennent de la Chambre de Commerce de cette ville :

Bureau de la Chambre de Commerce.  
 Montréal, 30 novembre 1871.

MONSIEUR,—Référant à la circulaire qui vous a été adressée dernièrement au sujet de l'inspection de poisson, je vous prierais de vouloir passer à M. L. E. Morin les mémoires que vous auriez faits concernant les cas spéciaux dans vos transactions de poisson pendant la saison qui vient de s'écouler. M. Morin a bien voulu se charger de la collection de ces documents pour moi.

J'ai l'honneur d'être  
 Votre obéissant serviteur,  
 (Signé) W. J. PATTERSON,  
 Secrétaire.

Nous prions donc aujourd'hui les marchands des villes et des campagnes de faire parvenir sans délai à M. Morin et Cie., toutes observations, remarques, etc. qu'ils pourraient avoir à faire sur le commerce du poisson afin de pouvoir dresser un rapport qui sera d'abord soumis par la Chambre de Commerce de Montréal à la Chambre de Commerce de la Puissance, puis au gouvernement à l'ouverture de la session.

Il n'y a pas de temps à perdre si on veut avoir une inspection obligatoire de poisson à l'ouverture de la navigation, le printemps prochain.

On voudra bien adresser franc de port,  
 MORIN ET CIE., Courtiers,  
 24, Rue St. Sacrement, Montréal.

Prière aux journaux de campagnes de reproduire.

**NOUVELLES MARITIMES.**

**DÉSASTRES.**

*Dépêches télégraphiques reçues de Québec.*

Québec, 30 nov. 1871.

A W. J. Patterson, éc., secrétaire de la chambre de commerce, Montréal.

Sept navires échoués à la Traversée, la plupart venant de Montréal. Obtenez du Grand Tronc un train spécial avec canots et hommes pour sauver les équipages. La chambre de commerce de Montréal partagera-t-elle les dépenses? Répondez.  
 (Signé) JAS. G. ROSS.

Sur réception de la dépêche ci-dessus, M. M. P. Ryan, Andrew Allan, C. J. Cusack, et le Secrétaire de la chambre de commerce eurent une entrevue avec le directeur gérant de la compagnie du Grand Tronc et firent les arrangements qu'explique la dépêche suivante:  
 Montréal, 30 nov. 1871.

A James G. Ross, éc., Québec.

Avons vu Grand Tronc qui enverra un train spécial de la Pointe Lévi aussitôt que les canots et les hommes seront prêts. Donnez avis à l'agent à la Pointe Lévi. Les chaubres ici partageront dépenses.  
 (Signé) W. J. PATTERSON.

La dépêche suivante a été reçue par M. M. Thompson, Murray & Cie. :

Pomona, Emigrant, échoués au Cap St. Ignace; Armillan et Viola, à l'Anse St. Gilles; Three Belle, échoué à l'Île aux Oies; pas de nouvelles du Huron. Aurélie à la dérive à l'Île aux Grues. L'Arctio ne peut pas partir, il faut qu'il change d'hélice. Chryseis échoué à St. Anne. La chambre de commerce et les Allan envoient deux canots de bonne heure. Nous vous recommandons d'en envoyer d'autres par train express.  
 Québec, 30 nov. 1871.

Les dépêches suivantes ont été reçues par la

compagnie des remorqueurs du St. Laurent :  
St. Thomas, 30 nov. 1871.  
10.30 A. M.

Quatre navires faisant terre au Cap St Ignace.  
Forte gelée ; fleuve complètement couvert de  
glace. (Signé.) Capt. E. HAMOND.

St. Thomas, 30 nov. 1871.  
5.05 P.M.

Aurélié échoué sur les battours de St. Thomas.  
Impossible d'arriver au vaisseau.  
(Signé.) Capt. E. BOULANGER.

L'Islet, 30 nov. 1871.  
5.35 P.M.

Nous ne pouvons pas nous assurer du sort du  
Lac Huron ; une autre ba que à la dérive ; pas  
de nom ; temps très mauvais ; glace partout.  
(Signé.) Capt. HAMOND.

Le Capt. Smith et l'équipage de la barque  
Chryseis ont été recueillis à St Roch aujourd-  
d'hui presque gelés. On vient de recueillir huit  
matelots à St. Jean Port Joli, sur la glace. On  
suppose qu'ils appartenaient à un autre vaisseau  
pris dans les glaces à environ un mille et demi  
de terre.

La goélette Squando, de Montréal, pour New-  
castle, N.B., est échouée à la Pointe aux Chènes,  
rivière Miramichi. La goélette Almada, partie  
d'ici le 22 novembre, était à Newcastle hier at-  
tendant une occasion favorable de traverser au  
Petit Rocher, N.B.

Les goélettes A. C. Arcand et Margaret Jane  
de Montréal pour Miramichi, sont arrivées à bon  
port sans accidents. La goélette Dover, de  
Québec, s'est échouée pendant une tempête, sa-  
medi, à Port Hawkesbury, Détroit de Cansu.

Depêche spéciale à la Gazette.

Québec, 1er déc. 1871.

Les noms des vaisseaux échoués et dans la  
glace dans le bas du fleuve sont le Pomona et  
Emigrant, échoués à St. Jean Port Joli ; Lac  
Huron et Ardmillan échoués au Cap St. Ignace ;  
Three Bells échoué au-dessus de la Pointe Ho-  
pital

L'Alma et la Viola dérivent avec la glace.  
La Chryseis a sombré ; équipage sauvée, mate-  
lots sérieusement gelés.

La dépêche suivante a été adressée à la cham-  
bre de commerce :

St. Jean Port Joli, 1er déc. 1871.  
11.30 A. M.

Chambre de Commerce, Montréal.

Barque Alma remplie d'eau, proue enfoncée  
par glace. Capt. Taylor et équipage recueillis  
ici hier : deux des matelots ont les pieds sérieu-  
sement gelés. Une barque à la dérive ce matin.  
Un navire à la dérive pris dans les glaces.  
Pilots Anetil et Robin avec deux canots vont  
essayer sauver équipages. Temps froid et très  
brumeux. Deux autres navires à trois milles  
d'ici sont à la dérive emportés par la marée et  
sont en grand danger.

St. Jean Port Joli, 1er déc. 1871.  
2.20 P.M.

A L. H. Grant, chambre de commerce, Québec.  
Le Pomona, l'Emigrant et l'Alma sont  
échoués vis-à-vis d'ici.

L'Aurélié est au milieu du chenal à la dérive.  
L'Alma et la Viola sont abandonnés.

On voit à dix milles plus bas qu'ici les mâts  
d'un vaisseau qui a sombré. C'est ou l'Alma  
ou le Russin.

Capt. Bernier croit que le Pomona est échoué  
dans les environs de St. Jean Port Joli. La  
côte est très mauvaise à cet endroit, et il est  
impossible de dire si on pourra sauver quelque  
chose.

Le Three Bells est échoué presque sur les  
Rochers de l'Hôpital et dans une bonne position.

Il ne fait pas aussi froid aujourd'hui. Grand  
vent d'ouest. Le fleuve est bouché de glace  
d'un bord à l'autre. Très peu de neige. Il est  
difficile de faire mouvoir les canots.

M. Dick est descendu avec des canots pour  
aider aux équipages. Il désire que vous donniez  
communication de ceci à la chambre parce qu'il  
ne pourra pas être de retour à temps pour  
adresser une dépêche.

Vingt des matelots du Pomona partent par le  
train de l'Ouest à 1 P. M.

(Signé.) Ed. HOLLOWAY.

Le steamer du gouvernement Napoléon III..

capt. Marmer, sur le compte duquel il existait  
tant d'anxiété, est arrivé du bas du fleuve au-  
jourd'hui et est allé se mettre en sûreté à Indian  
Cove. Ci-suit le rapport de son excursion :

Parti de Québec le 28 novembre à 12.40 p.m.  
avec instruction de M. Gregory de me rendre  
auprès de la barque Chryseis, sombrée à environ  
un mille plus bas qu'ici, et de lui fournir tout  
l'aide possible ; fleuve couvert de glace ; je par-  
tirai pour l'Islet à minuit.

L'Islet, 1er déc. 1871.

A W. Rae, Québec.  
Le Pomona était à la côte hier et s'est échoué  
quatre fois au-dessus des Piliers. Le flux l'a  
remis à flot et il dérive maintenant avec le cou-  
rant. Le capt. Bruce avec deux embarcations  
a abandonné le vaisseau au point du jour ; il  
est arrivé à terre avec une des embarcations.  
Un de nos canots est allé au secours des autres  
navires. L'Armillan et le Lac Huron sont  
échoués un peu plus bas que St. Ignace. Un de  
nos canots et un de ceux de Dick sont allés  
leur porter secours. Je m'y rendrai après avoir  
adressé cette dépêche et expédié l'équipage du  
Pomona par chemin de fer. Le capt. Bruce et  
le second sont restés ici pour essayer de sauver  
les hurdes, etc. Le capt. Bruce croit que si la  
glace frottait au si fortement contre l'Armillan  
que contre son navire, il sera troué. L'Aurélié  
est maintenant à la dérive près des Piliers. Le  
Pomona est à environ trois milles plus bas et  
près de la côte sud. L'Emigrant à deux milles  
plus loin à l'est, est rempli d'eau. La Viola est  
trois milles plus loin.

Phare flottant, 3 P. M.—Nous avons passé le  
Pomona, l'Armillan, le Three Bells sous voile ;  
grand vent favorable ; chenal clair de glace.  
On a besoin d'un seul secours. A 5 P. M., nous  
avons rencontré la glace que nous espérons  
passer et nous avons réussi. Nous avons conti-  
nué notre route, mais la glace devenant plus  
épaisse nous éprouvons beaucoup de difficulté  
d'avancer, malgré que nous allions à toute va-  
peur avec une force de 750 chevaux. Le vais-  
seau n'obéisait plus, et ne pouvait aller en ar-  
rière dans la glace. Il était impossible de reven-  
ir ; nous réussîmes à atteindre l'eau en bas des  
Piliers. Le vent avait soufflé fortement du S.  
O. toute la journée et soufflait ici N. N. E., tout  
aussi fort que du S. O., et forçant par conséquent  
la glace dans cette partie du fleuve.

7.45 P. M.—Nous avons jeté l'ancre en bas du  
phare flottant de la Traverse, du côté nord du  
chenal, afin d'être prêts, au cas de changement,  
à rendre secours aux vaisseaux qui sont en haut.  
Laisé le phare flottant pour servir de guide  
aux vaisseaux qui devront passer la barre de la  
Traverse.

Mardi, 29 nov.—Nous avons levé l'ancre  
avant le jour ce matin, profitant de la marée  
montante. Nous avons passé plusieurs grands  
bancs de glace. Grand vent de nord-ouest.  
Grosse mer et froid intense. Pas de vaisseaux  
en vue. La glace se forme vite. Un des phares  
flottants a été obligé de lever l'ancre et un autre  
a brisé sa chaîne en conséquence du grand poids  
de la glace que le reflux amenait le long du  
bord. Ne voyant pas de vaisseau, nous sommes  
allés au secours des phares flottants et les  
avons remorqué en lieu de sûreté.

Aux Eboulements, nous avons rencontré  
beaucoup de glace dans le chenal nord avant  
de laisser les phares. Nous avons envoyé  
une vigie pour examiner si du haut du mât  
elle pourrait apercevoir de l'eau ou des vais-  
seaux. Elle n'apercevait ni l'une ni les autres.  
De grands bancs de glace se formaient de  
tous côtés. Nous avons laissé les phares à  
9.30 A. M. et nous nous sommes dirigés dans  
la direction d'un trois mâts qu'on venait  
d'apercevoir à l'est de l'Île aux Grues et qui  
nous paraissait dans le voisinage de la Tra-  
verse. Nous avons fait force vapeur à travers  
la glace et avons atteint, après beaucoup de  
difficulté le chenal sud de l'Île aux Grues, où on  
a trouvé la glace si forte que le Napoléon sous  
toute vapeur ne pourrait pas avancer d'un  
pouce. On perdit plusieurs heures à gagner  
l'eau et il fallut dériver 12 milles avant de pou-  
voir sortir de la glace. Deux vigies que j'en-  
voyai au haut des mâts rapportèrent qu'ils ne  
voyaient que glace de tous côtés. Le grand  
vent de nord ayant ouvert un petit chenal,  
nous pûmes le gagner après beaucoup de diffi-  
culté. Nous nous dirigeâmes vers la Baie St.  
Paul pendant un véritable ouragan poussé par  
un fort vent du nord. On chauffait pour main-

tenir le vaisseau en position. Nous restâmes  
ici espérant un changement de température qui  
nous permettrait d'aller au secours des vais-  
seaux en détresse ; mais la température deve-  
nant de plus en plus froide, la glace se formant  
rapidement autour de nous ; nous nous trou-  
vâmes dans l'impossibilité de sortir de notre  
position.

Judi 30 novembre.—Nous avons levé l'an-  
cre avant le jour. Temps extrêmement froid ;  
le fleuve est plein de vapeur et nous ne pouvons  
voir qu'à une courte distance. Partis à 6 A.M.,  
nous avons pris le chenal nord longeant la  
côte. Fort vent de nord. Nous avons rencontré  
d'immenses champs de glace au Cap Mul-  
lard et à la Traverse. La mer passa par-dessus  
le vaisseau et nous couvre de glace. Nous  
avons évité le plus grand banc de glace et  
sommes parvenus à travers les banquises à at-  
teindre le bas de la Pointe St. Laurent où nous  
avons trouvé le phare flottant à l'ancre. Nous  
avons attaché un câble après beaucoup de diffi-  
cultés et nous nous sommes lancé à toute va-  
peur pour passer à travers un banc de glace  
sans pouvoir y réussir. Le Napoléon fut pris  
en travers, et nous fûmes obligé de couper le  
câble et d'abandonner le phare. Le même  
banc de glace frappa le phare, brisa sa chaîne  
de 44 pouces et l'envoya à la dérive. Nous  
fîmes six milles avant de pouvoir l'atteindre.

4.30 P. M.—Arrivé à Indian Cove. Je n'ai  
jamais vu autant de glace que depuis mon dé-  
part, et il ne fallait rien moins que l'immense  
force du Napoléon pour le sauver d'être au  
nombre des malheureux vaisseaux qui sont au-  
jourd'hui dans les glaces. Les pompes devin-  
rent complètement gelées et cessèrent de marcher.

Le Napoléon sera tenu en disponibilité pour  
venir en aide aux vaisseaux en détresse dans le  
cas d'un changement de température.

(Signé.) A. MARMER.

Québec, 2 déc. 1871.

Les équipages du Pomona et de l'Alma sont  
arrivés ici hier soir. Deux matelots de l'Alma  
sont restés sous les soins des habitants de la  
côte en bas, ayant les jambes et les pieds sé-  
rieusement gelés.

L'Islet, 2 déc. 1871.  
1.45 P.M.

A la chambre de commerce.

Le capt. Dick est au Huron. Le Three Bells  
est saif à l'Île aux Oies. Le Pomona est dans  
la même position qu'hier. On ne peut y par-  
venir. L'Armillan est rempli d'eau.

(Signé.) J. RUYVAS.

Le brig *Deodarus* et *Arca* sont échoués près  
de Boucherville, en bas de Montréal et dans  
une position critique.

Halifax, N. E., 2 décembre 1871.

La perte du *Jabez* est confirmée. Neuf vies  
perdues ; un homme sauvé.

Il existe beaucoup d'anxiété sur le compte  
du steamer *City of Halifax*, parti de St. Jean,  
Terreneuve, le 27 novembre et dont on a au-  
cune nouvelle. On suppose la goélette *India*  
perdue corps et bien à River Island le 19 der-  
nier.

RECETTES PAR LE CHEMIN DE FER  
GRAND TRONC, DIVISION OUEST,

Pour la semaine finissant le 6 Décembre 1871.

Aikin & Kirkpatrick, 1050 minots blé ; P. & A.  
Hersey, 700 do ; C. J. Cusack & Cie., 350 do ;  
G. Coupar, 1050 do ; M. P. Ryan, 350 do ; P. &  
A. Hersey, 350 minots pois ; Banque des Mar-  
chands, 400 quarts farine ; C. J. Cusack, & Cie.,  
200 do ; T. W. Raphael, 200 do ; A. Bowman &  
Cie., 100 do ; Dominion Bank, 100 do ; Aikin &  
Kirkpatrick, 100 do ; J. E. Hunsicker, 500 do ;  
R. S. Oliver, 400 do ; R. Mitchell, 100 do ; G.  
Denholm, 100 do ; H. Chandler, 100 do ; Crane  
& Baird, 300 do ; J. Williamson, 100 do ; Royal  
Canadian Bank, 100 do ; McCulloch & frère, 5  
quarts alcalis ; Aikin & Kirkpatrick, 5 do ; Sin-  
clair Jack & Cie., 5 do ; M. P. Ryan, 5 do ; W.  
& R. Muir, 4 do ; Mullarky & Cie., 2 do ; Thos.  
Gordon, 2 do ; J. Dougall, 3 do ; Banque des  
Marchands, 188 barrils beurre ; M. Hannan &

Cie, 450 do; Robertson & Beattie, 73 do; Geo. Wait, 47 do; Alex. McK. Cowie, 42 do; Leeming & Cie., 63 do; M. P. Ryan, 59 do; E. Beauchamp, 15 do; J. Hudon & Cie., do; A. A. Ayer & Cie., 270 boîtes fromage; A. Seymour, 82 rouleaux cuir; A. Keroack, 20 do; J. Dougall & Cie., 8 do; W. C. McDonald, 10 boucauts tabac; A. Prevost & Cie., 38 futs esprit de vin; H. Chandler, 11 barils; T. Fletcher & Cie., 37 do; E. Eaton, 1 panier; L. Monnoir, 4 ballots robes buffe, 1 do fourrures, 1 valise; S. G. Guilbault, 1 cuisse.

1 Décembre.—G. Coupar, 700 minots blé; Aikin & Kirkpatrick, 380 do; Edwardsburg Starch Coy, 70 boîtes; C. J. Cusack, 400 minots orge; J. H. R. Molson, 400 do; G. Denholm, 200 quarts farine; Royal Canadian Bank, 100 do; A. Bowman & Cie., 300 do; J. E. Hunsicker, 400 do; Banque des Marchands, 100 do; A. Geddes, 200 do; R. Mitchell, 200 do; Banque de Montréal, 200 do; Banque des Marchands, 10 quarts alcalis; Aikin & Kirkpatrick, 10 do; Sinclair Jack & Cie., 4 do; J. Dougall & Cie., 2 do; J. Gordon, 4 do, R. Dalglish 11 do; T. Fuller & Cie., 102 barils beurre; T. Leeming & Cie., 67 do; A. Chandler, 40 do; Geo. Wait, 39 do; Banque des Marchands, 106 do; Nivins & Cie., 19 do; A. Prevost et Cie., 84 do; M. P. Ryan, 36 do; 230 boîtes fromage; H. Chandler, 240 do; A. A. Ayer & Cie., 10 boucauts jambons, 17 quarts suif; Black & L., 50 rouleaux cuir; F. Shaw & Bros., 116 do; A. Keroack, 30 do; J. Dougall & Cie., 14 do; A. Laforce, 11 do; D. McLean, 16 do; W. C. McDonald 6 boucauts tabac; Whitehead & R., 45 quarts whisky; J. A. Mathewson, 31 barils beurre; M. Hannan & Cie., 155 do.

2 Décembre.—Crane & B., 350 minots blé; M. P. Ryan, 700 do; J. Leeming & Cie., 350 do; A. W. Ogilvie & Cie., 700 do; Stanley D. & Cie., 700 minots pois; Royal Canadian Bank, 300 quarts farine; Banque de Montréal, 300 do; T. W. Raphael, 100 do; A. Bowman & Cie., 310 do; Dr. F. Bourque, 3 quarts alcalis; A. Keroack, 25 rouleaux cuir; F. Shaw & Bros., 32 do; W. F. Lewis & Cie., 48 quarts whisky; W. Kendall, 131 barils beurre; Ireland G. & Cie., 1 boîte; D. St. Germain, 18 colis; Bank British North America, 47 boîtes thé; I. Ewing, 2 caisses; T. R. Beveridge, 1 boîte, 4 caisses; Smith & Cie., 1 boîte, T. Leeming & Cie., 1 boîte; T. C. Faucett, 3 colis; Wm. Reed, 1 boîte; J. E. Mullin & Cie., 50 quarts; D. Masson & Cie., 10 tonnes, 28 quarts.

4 Décembre.—G. Coupar, 700 minots blé; M. P. Ryan, 350 do; Stanley D. & Cie., 350 do; J. Cusack & Cie., 1750 do; J. H. R. Molson & Bros., 400 do orge; Aikin & Kirkpatrick, 20 quarts farine; Nivins & Cie., 100 do; W. Yuile, 100 do; H. J. Boulton, 100 do; Crane & Baird, 200 do; J. E. Hunsicker, 300 do; T. W. Raphael, 200 do; R. S. Oliver, 100 do; R. Mitchell, 200 do; Banque de Toronto, 200 do; Dominion Bank, 100 do; C. J. Cusack & Cie., 100 do; Stark & S., 29 do alcalis; Aikin & Kirkpatrick, 2 do; Jos. MacKay & B., 4 do; M. Hannan & Cie., 188 barils beurre. A. McK. Cowie, 50 do; D. F. McIntyre, 246 do; Rivard, 33 do; D. Shannon, 10 do; H. Chandler, 93 do; A. Fletcher & Cie., 46 do; E. Lawrence, 76 do; M. P. Ryan, 136 boîtes fromage; A. A. Ayer & Cie., 298 do; Stinson & R., 6 rouleaux cuir; A. R. Bell 31 tonnes esprit de vin; Edwardsburg Starch Coy, 70 boîtes empois; Banque de Toronto, 10 porcs abattus; J. Stewart, 4 do.

5 déc.—Hersey P. & H., 350 minots blé; M. P. Ryan, 700 do; C. J. Cusack & Cie., 300 do; Dow & Cie, 350 do orge; A. Bowman & Cie., 200 quarts farine; Kirkwood & Moru, 100 do do; G. Denholm, 100 do do; C. J. Cusack & Cie., 300 do do; B. des Marchands, 100 do do; R. J. Oliver 300 do do; R. Mitchell, 100 do do; D. J. Craip, 24 do alcalis; J. Dougall & Cie, 12 do do; Akin & R, 14 do do; D. Robertson, 3 do do; H. Dobell, 3 do do; W & A Muir, 5 do do; Sinclair J & Cie., 2 do do; Robertson & B, 2 do do; D. Morrice, 2 do do; W Hannan & Cie, 127 barils beurre; Akin & Kirkpatrick, 58 do do; Banque B. N. A., 20 do; B. de Montréal, 50 do do; Brown & McLeod, 50 do do; Leeming & Cie, 28 do do; H. Chandler, 40 do

do; Bell, Simpson & Cie, 12 do do; D. Roberts, 11 do do; B. Montreal, 171 fromages; M. P. Ryan, 140 barils saladoux; P. Delorme 25 rouleaux cuir; B. Toronto, 21 do do; Campbell & Cie, 10 do do; A. Kerouack 7 do do; H. Seymour, 10 do do; W. Brunell, 10 do do; Shaw & frères, 20 do do; Black & L., 20 do do; D. Masson & Cie., 38 quarts whiskey; B. Toronto, 6 porcs abattus; Akin & R., 2 do do, A. McGibbon, 11 barils beurre; W. Darling & Cie, 2 boîtes balances.

BULLETIN FINANCIER.

RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHE DES FONDS DE MONTREAL.

MONTREAL, Dec. 6, 1871.

Table with columns: Parts, BANQUES, Cte. dernier, Cloturant à. Lists various banks like Banque de Montreal, American B. du N., etc.

CHEMINS DE FER

Table listing railway companies like Grand Tronc, Atlantique & St. Laurent, etc.

DIVERS

Table listing various items like Telegraphes, Compagnie du Gaz, etc.

MINES, ETC.

Table listing mining and other companies like Cie Minière de Montreal, etc.

OBLIGATIONS, DEBENTURES, ETC.

Table listing financial instruments like Fonds de la Puissance, Debentures du Gouvernement, etc.

CHANGE.

Table listing exchange rates for London, New York, etc.

BURNETT & THOMSON, 64 Rue St. François-Xavier.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

MONTREAL, 6 Dec. 1871.

Table listing market prices for various types of beef, veal, mutton, and pork.

Chaussures, Cuirs et Peaux.

Table listing prices for shoes, leather goods, and furs.

CUIRS—

Table listing prices for various types of leather and furs.

PEAUX—

Table listing prices for skins and pelts.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné que l'ASSEMBLEE ANNUELLE des Actionnaires de la Banque Jacques-Cartier aura lieu à la Banque, JEUDI, le 14 DECEMBRE prochain, à TROIS heures P. M.

Par ordre du Bureau, H. COTTE, Caissier. Montréal, 14 nov. 1871.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE CUIRS, PEAUX, HUILES, et MARCHAND A COMMISSION, 505 Rue St. Paul, MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRESERVER DE l'HUMIDITÉ et du FROID, DES HUMIDES de l'ORGÈTE et DE l'FOITRIN, est article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.



## ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE.

FONDÉ EN 1854.



FONDÉ EN 1854.

C. E. PARISEAU, PROPRIÉTAIRE,

No. 449 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

On trouve à cette maison l'assortiment le plus complet, le plus varié et le moins coûteux de meubles de la Puissance.

## Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI 7 DECEMBRE 1871.

## NOS RELATIONS COMMERCIALES AVEC LES ETATS-UNIS.

La chambre nationale de commerce des Etats-Unis s'est réunie hier à St. Louis, Mo. Sur une invitation spéciale, la chambre de commerce de la Puissance y a député plusieurs représentants.

Il est probable qu'on s'occupera particulièrement de l'état anormal de nos relations commerciales avec les Etats-Unis depuis l'abrogation du traité de réciprocité, ainsi que des moyens de les placer dans une condition meilleure et plus naturelle.

En effet, les deux pays sont nécessaires l'un à l'autre. Ils se complètent.

Le Canada possède une multitude de produits, tels que les bois, le fer, la houille, le gypse, quelques grains et les animaux qu'il serait impossible de se procurer aux mêmes conditions chez nos voisins. Ses pêcheries leur sont indispensables, et ils le prouvent bien clairement par les efforts incessants qu'ils font pour y avoir accès.

Notre grand fleuve et les canaux qui le rendent navigable dans toute sa longueur, leur sont nécessaires pour transporter les blés de l'Ouest sur les marchés de Liverpool.

D'un autre côté, le Canada possède des richesses minérales inépuisables, des pouvoirs d'eau infinis, que le manque de capitaux l'empêche d'exploiter avantageusement. Ses manufactures languissent et ne prennent pas le développement qu'elles devraient, grâce à la concurrence des fabricants d'autremer et à l'absence d'un grand marché assuré.

La barrière douanière qui nous sépare des Etats-Unis nous prive d'un marché de quarante millions d'acheteurs et empêche les américains de se prévaloir de nos immenses ressources naturelles dont ils ont besoin.

Tel était aussi l'état des choses en 1854, quand fut conclu le traité de réciprocité.

C'était un acte de haute politique qui produisit les plus heureux résultats pour les deux pays. Leurs transactions commerciales prirent un développement extraordinaire, à leur grand avantage mutuel.

En 1864, le gouvernement américain donna l'avis requis pour mettre fin à la convention, et en 1875 les rapports prirent un tout autre caractère.

Serait-il avantageux et possible de revenir à l'ancien système ?

Dans l'état actuel on ne saurait nier que le renouvellement du traité de réciprocité sur des bases même plus larges, serait d'un immense avantage pour ce pays. Les circonstances en effet sont plus favorables encore que par le passé.

En 1854, les Etats-Unis jouissaient d'une longue paix, leur prospérité était très grande, leurs taxes très faibles, et il n'y avait guère de différences avec le taux des gages payés au Canada.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. La terrible guerre civile de la sécession a obligé le gouvernement américain à contracter une dette immense, portant un fort intérêt, au paiement auquel il faut pourvoir en même temps qu'au remboursement du capital. Le cours forcé du papier-monnaie a amené sa dépréciation. Les espèces ont disparu. L'appel sous les drapeaux de centaines de milliers d'hommes, la mise en liberté de quatre millions d'esclaves, la ruine du sud, tout a contribué à bouleverser les conditions économiques du pays. Sous l'influence d'un cours monétaire mal assuré surtout, les gages ont atteint des taux extravagants. Tous les objets de consommation, tant naturels que manufacturés, s'en sont ressentis, et il est probable que les Etats-Unis sont le pays du monde où le prix de revient des objets est le plus élevé.

C'est sous la pression de ces circonstances que l'inauguration d'une politique de haute protection est devenue d'une indispensable nécessité, sous peine de la ruine de l'industrie nationale et de la perte virtuelle de l'indépendance. C'est là, et pas ailleurs, qu'il faut aller chercher la raison de l'abrogation du traité de réciprocité et celle de la difficulté de son renouvellement.

Ceux qui ont froidement étudié la question ne se sont jamais fait d'illusions à ce sujet.

Au Canada, la position est bien différente. Grâce à la munificence de la nature, notre pays a été doté de tout ce qui peut contribuer à rendre la production facile et peu coûteuse.

Nos cours d'eau offrent un pouvoir moteur d'une économie incomparable; notre monnaie est sûre et bien assise; notre dette publique qui n'a rien d'extraordinaire, a été contractée pour des travaux publics nécessaires et productifs; nos longs hivers forcent notre population à l'inactivité durant une grande partie de l'année, et comme conséquence naturelle, les salaires sont modérés. Nous pourrions donc aisément produire à bien meilleur marché que nos voi-

sins, et si nos produits avaient un libre accès chez eux, nos manufactures prendraient un développement inouï, dont il est impossible de se faire même une idée.

Cependant, un traité de réciprocité tendrait à égaliser de plus en plus les conditions économiques des deux pays, et les différences actuelles ne seraient pas un obstacle insurmontable à une entente si, derrière le Canada il n'y avait pas l'Angleterre; si la libre entrée de celle-ci et le bas prix de ses marchandises ne devaient pas avoir pour résultat de perpétuer les différences que nous signalons.

La force productrice de l'Angleterre est telle qu'elle pourrait approvisionner le monde entier. Ses marchandises exclues de New York et de Boston par le tarif américain, entreraient à Montréal et trouveraient par le Canada l'accès qui leur est refusé ailleurs: c'est-à-dire qu'en trouvant la porte fermée elles entreraient par les fenêtres.

Tel est l'obstacle qui, à notre sens, est le plus difficile à surmonter, que bien des gens trouvent même invincible.

Cependant, deux remèdes ont été proposés. 1<sup>o</sup>. L'union douanière avec les Etats-Unis; 2<sup>o</sup>. L'indépendance.

1. L'union douanière a été suggérée publiquement pour la première fois par l'hon. M. Greely, sur le plancher de la halle aux blés de Montréal, il y a trois ans.

Tout le monde sait que ce système consisterait à donner aux tarifs canadiens et américains une uniformité complète, à abolir les douanes entre les deux pays et à répartir au prorata de la population le revenu retiré des importations, laissant complètement libres les transactions entre la Puissance et les Etats-Unis.

Cette solution, à quelque point de vue qu'on la considère, serait assurément la meilleure. Elle ne présente qu'un obstacle sérieux qui est celui-ci: L'Angleterre permettrait-elle à une de ses colonies de faire un tarif différentiel à son désavantage? Si oui, tout est pour le mieux, et du coup se trouvent satisfaits tous les intérêts agricoles, industriels et commerciaux.

Si non, alors que reste-t-il à faire? 2<sup>o</sup>. L'indépendance, répondent quelques-uns; l'annexion, répondent quelques autres.

Ces deux questions ont un côté politique que nous ne voulons pas aborder, qui est en dehors de notre programme. Mais une simple réflexion fera voir combien sont grands les obstacles que rencontreraient leur solution.

L'indépendance et l'annexion ne peuvent être obtenues que de deux manières: 1<sup>o</sup>. Par la

guerre; 2o. du consentement de la mère-patrie.

Il n'y a pas dans tout notre pays un homme assez insensé pour songer au premier moyen. Reste donc seulement le second.

Or, nous le demandons en toute bonne foi; est-il à supposer que l'Angleterre accorderait l'indépendance sans faire toutes les réserves pour les avantages commerciaux qu'elle possède aujourd'hui? Et si elle les fait, à quoi bon le changement, si non à nous imposer de nouveaux fardeaux sans aucune compensation!

Quant à l'annexion ses avantages seraient problématiques, tandis que ses inconvénients sautent aux yeux des moins clairvoyants. D'ailleurs l'Angleterre n'y consentirait pas.

Nous croyons savoir qu'une proposition en faveur d'une union douanière sera faite dans la convention de St. Louis. Nous sommes bien aise que l'opinion des hommes du commerce soit prise sur cette question. Il n'y a pas le moindre doute que si elle est favorable à une pareille mesure, elle exercera une grande influence sur les gouvernements.

Ce sera ensuite le devoir de ceux-ci de chercher et de trouver la solution politique s'il en est une. Mais sur la question d'une union douanière au seul point de vue commercial et des avantages qu'elle assurerait sur deux pays, nous ne croyons pas qu'il ait deux opinions possibles.

#### LA POPULATION DE MONTRÉAL.

Dans notre dernier numéro, nous avons publié en détail le résultat du recensement et donné les raisons qui nous portent à croire qu'il est incorrect en ce qui concerne au moins les Provinces d'Ontario et de Québec.

Rien pourtant ne prouve mieux cette inexactitude que le chiffre prétendu de la population de Montréal.

Dans une ville comme celle-ci où les moyens de se bien renseigner abondent, il n'y a pas de difficulté considérable à arriver à un calcul à peu près exact. Or, d'après les évaluations les plus modestes, Montréal doit compter au moins 130,000 âmes. D'autres la portaient, non sans beaucoup de raison, jusqu'à 150,000 et 160,000. Le recensement ne lui donne pourtant que 107,225 habitants. Montrons par quelques points de comparaison combien les énumérateurs ont commis d'erreurs.

En 1851 la population de Montréal était de 57,515 âmes. Dix ans plus tard, elle atteignait 90,323, c'est-à-dire qu'elle avait augmenté dans la proportion de 40 par cent.

Il est vrai que durant cette période le Grand Tronc a été construit. Mais il n'est personne qui ignore que durant la dernière décade cette ville a joui d'une prospérité sans exemple; que nombre de manufactures ont été établies, que le commerce de grains a pris d'immenses proportions, que la navigation s'est développée d'une manière étonnante; que l'immigration des autres parties du pays s'y est dirigée en foule, assurés d'y trouver un travail rémunérateur. A aucune autre période de son histoire, notre ville n'est étendue avec une pareille rapidité. Il était donc naturel de s'attendre que le recensement en rendrait témoignage. Malheureusement, nous ne pouvons le regarder autrement que comme un faux témoin, ainsi que nous allons le voir.

Si l'on prend pour point de départ le nombre d'édifices construits durant les dix dernières années, nous trouvons qu'il a été de 5,333 et de 6,500 si nous comptons ceux qui ont été érigés dans le cours de l'année 1871. En supposant,

ce qui est sûrement en deçà de la vérité, que la moitié seulement se compose de logements à deux étages habités toujours par deux et souvent par trois familles, se composant en moyenne de quatre personnes, on arrive au chiffre d'augmentation de 42,664, ce qui porterait la population totale à 132,989. Si l'on prend pour base de calcul, la proportion de la décade précédente, nous trouvons un chiffre total de 122,931.

Le revenu que la ville retire tant des cotisations sur la propriété que de la taxe de l'eau, nous fournit encore un bon moyen d'évaluation. Le taux n'ayant pas changé depuis dix ans, l'augmentation du revenu résulte du plus grand nombre de maisons construites auxquelles l'eau est fournie.

Or, le produit des cotisations était en 1860 de \$234,400, et en 1870 de \$396,969, ce qui donnerait une population de 149,962 âmes. La taxe de l'eau a donné en 1860 \$147,194 et en 1870 \$230,688, ce qui accuserait une population de 141,563.

Mais il y a deux moyens plus sûrs encore d'en arriver à une évaluation à peu près exacte. Ce sont le nombre de maisons auxquelles l'eau est fournie et celui des voteurs aux élections parlementaires.

En 1861, l'aqueduc fournissait l'eau à 11,315 maisons, en 1871, à 18,546, ce qui donnerait une population de 147,161 âmes.

Le nombre des électeurs est probablement la meilleure base de calcul. La franchise n'ayant pas changé, il n'y a pas de raison de croire que la proportion des voteurs à la population soit différente.

Or, voici l'état comparatif du nombre d'électeurs par quartiers en 1860 et en 1870 respectivement:

	1860	1870	augment.
Ste. Marie.....	720	1,912	1,192
St. Jacques.....	1,283	2,528	1,245
St. Louis.....	1,443	2,261	818
Est.....	361	581	220
Centre.....	290	695	405
Ouest.....	418	1,057	639
St. Laurent.....	1,399	2,004	705
St. Antoine.....	1,846	3,442	1,606
St. Anne.....	1,911	3,361	1,455
	9,661	18,847	8,186

Ces derniers chiffres s'accordent parfaitement avec le nombre d'édifices construits; car ce sont particulièrement dans les extrémités, c'est-à-dire dans les quartiers Ste. Marie, St. Jacques, St. Louis, St. Laurent, St. Antoine et Ste. Anne, que le plus grand nombre de maisons a été érigé. Et remarquons en outre qu'en ces quartiers il n'y a que peu ou point de magasins, et que ce sont presque toutes des maisons d'habitations.

Si nous établissons la proportion entre le chiffre des voteurs et celui des habitants des deux périodes, nous arrivons en 1871 à une population totale de 166,856.

En résumé, quelque base de calcul que nous adoptions, la conclusion est toujours la même, c'est-à-dire que la population de Montréal est d'au moins vingt-cinq mille âmes plus considérable que l'a faite le recensement.

En présence de ces faits, il nous semble que le devoir de la municipalité est tout tracé. C'est d'imiter l'exemple de New-York et de Chicago, c'est-à-dire d'ordonner un nouveau recensement de la population.

Qu'elle adopte le système suivi dans tous les autres pays, de fixer un jour où l'on prendra les noms de toutes les personnes qui auront couché dans la ville la nuit précédente, de diviser la ville

en très petits districts qu'une personne puisse aisément parcourir en un seul jour. Alors, nous saurons d'une manière certaine à quoi nous en tenir et jusqu'à quel point le recensement mérite confiance.

#### LA POPULATION DE QUÉBEC.

Dans notre dernier numéro, nous avons donné les tableaux du recensement. Il y a entre eux une différence assez sensible.

Dans le premier la population de Québec est donnée comme étant de 47,166 âmes tandis que le record, qui entre dans les détails la porte à 59,699 étant une augmentation de 12,533.

Après les deux incendies désastreux et la dépression générale dont elle a souffert durant les dix dernières années, la ville de Québec a raison de se réjouir d'une augmentation aussi considérable, qui est égale à celle de Montréal, dont les conditions ont été bien autrement favorables.

Cela prouverait peut-être plus évidemment que tout le reste combien le recensement de Montréal mérite peu de foi.

#### LES CANAUX DU ST. LAURENT.

##### CANAL WELAND.

En quittant le canal des "Galops," on parcourt une distance de 236 milles, partie sur le fleuve, mais principalement sur le lac Ontario, et l'on arrive à la partie la plus importante peut-être de notre système de canaux: le canal Welland, qui relie le lac Ontario au lac Érié, en tournant la fameuse chute de Niagara. L'historique de l'origine de ce canal fait voir quelles difficultés on rencontra au début, et il est évident que si les hommes publics du Canada n'eussent pas compris à temps l'importance des intérêts dépendant de cette construction, le canal Welland n'eût pas été construit aussi tôt. Les limites de cette esquisse ne permettent pas de donner l'historique complet des obstacles qui entravèrent pendant des années l'établissement de ce débouché d'une importance vitale pour le commerce de l'Ouest.

Dès le mois de février 1816, un comité collectif des deux chambres du parlement du Haut-Canada fit rapport sur ce canal et autres constructions se rattachant à la navigation intérieure, et subséquemment le colonel Nichol présenta un bill affectant une allocation pour faire une tracé complet de la meilleure route à suivre par eau entre les lacs Érié et Ontario ainsi qu'entre le lac Ontario et Montréal. Toutefois, aucune action décisive ne résulta de cette mesure, et l'on n'entend plus parler du projet que deux ans plus tard, époque à laquelle un comité de la chambre fit un rapport favorable sur une pétition de la population de Niagara (l'ancien Newark) et recommandait la nomination d'un comité pour faire exécuter les travaux. En 1821, une commission fut nommée pour étudier la question de la navigation intérieure, et en 1823 elle fit un rapport recommandant la construction du canal Welland sur des dimensions convenables pour les navires qui fréquentaient alors les grands lacs. Le résultat de ce rapport fut l'incorporation d'une compagnie particulière, sur pétition de W. H. Merritt et autres, sous le nom de la "Compagnie du Canal Welland," laquelle proposait d'établir la communication nécessaire au moyen d'un canal et d'un chemin de fer. La compagnie se proposait de suivre le cours naturel de la rivière Welland, traverser le

township de Thorold, franchir par un tunnel l'arête élevée d'un mille et demi et se rendre directement, par canal, jusqu'à la limite des hautes terres. De là un chemin de fer devait descendre les hautes terres et former jonction, au moyen d'un autre canal avec les eaux navigables de *Twelve-Mile-Creek*, de manière à fournir le passage nécessaire jusqu'au lac Ontario. La partie canalisée devait avoir une capacité suffisante pour permettre le passage de bateaux ne portant pas moins de 40 tonneaux.

Des assemblées publiques furent convoquées, des tracés faits, et l'on prit d'autres moyens pour intéresser le public à l'entreprise; mais on verra combien peu d'intérêt la chose excita quand nous dirons qu'à la cérémonie de la levée de la première motte de terre, le 30 novembre 1824, il n'y avait pas six capitalistes ou personnages influents du district. En 1825, on abandonna le premier projet pour en adopter un autre qui permettait le passage des goélettes et des sloops. Il fut décidé d'avoir l'entrée à *Twelve-Mile-Creek*, ou Port Dalhousie, et le terminus supérieur à la rivière Welland, d'où l'on devait tirer l'alimentation d'eau du canal. On se proposait d'établir bientôt une communication entre la rivière Welland et le lac Erié de manière à éviter les obstacles en aval du Fort Erié. On proposait d'établir des écluses de bois longues de 110 pieds sur 22 de large, la section traversale du canal devant avoir 26 pieds au fond et 58 à la surface de l'eau, excepté, dans la grande tranchée, qui n'aurait que 15 pieds de largeur au fond sur un parcours de deux milles, avec une hauteur d'eau de 8 pieds.

Durant l'été de 1825, la compagnie entreprit l'exécution de son projet avec un capital nominal de \$200,000, et depuis cette époque son histoire est celle d'une suite d'embarras financiers.

En 1826, elle obtint du gouvernement du Haut-Canada un emprunt de \$100,000 pour trois ans, et du gouvernement impérial la promesse qu'il fournirait la neuvième partie de coût évalué des travaux, à certaines conditions, savoir: que les écluses auraient 22 pieds de large et que tous articles expédiés par ce gouvernement passeraient sur le canal francs de péage. En 1827, le gouvernement du Haut-Canada prit des actions dans l'entreprise pour \$200,000 et le gouvernement du Bas-Canada pour \$100,000. Les autorités impériales firent un octroi de 13,000 acres de terres dans le voisinage du canal et subséquemment prêtèrent \$200,000 pour dix ans à 4 pour cent d'intérêt. En 1828, un éboulement de terre eut lieu dans l'excavation de la grande tranchée, ce qui augmenta de beaucoup les embarras de la compagnie, parce qu'elle fut obligée de renoncer à la rivière Welland comme source d'alimentation. Finalement la compagnie adopta la Grande-Rivière comme source d'alimentation et poussa les travaux avec une grande énergie, si bien que l'eau fut introduite dans le canal durant l'automne de 1829, et au mois de novembre, exactement cinq années après le commencement des travaux, deux goélettes, l'une de 85 tonneaux et l'autre d'un plus faible tonnage, remontèrent le canal depuis le lac Ontario jusqu'à la rivière Welland. La compagnie après avoir accompli de si grands travaux, pensa que le moment était venu de demander une nouvelle aide au gouvernement pour mener les travaux à achèvement complet. Elle demanda donc à la législature un octroi de \$100,000 avec pouvoir d'augmenter son fonds

social jusqu'à concurrence de \$1,200,000; après de longues discussions, le vote en faveur du projet fut emporté à de faibles majorités. Subséquemment, la compagnie proposa de prolonger la ligne principale du canal en suivant la rivière Welland jusqu'à Port Colborne (Gravelly Bay) en agrandissant environ 5 milles de l'alimentateur et creusant un nouveau canal sur le reste du parcours jusqu'à la Baie.

En 1831, le gouvernement approuva ce projet et accorda un prêt de \$200,000 pour l'achèvement des travaux qui furent immédiatement repris et terminés en 1833. A cette époque, le canal occupait presque le même tracé qu'aujourd'hui, mais les écluses étaient plus petites et faites exclusivement de bois.

Aucune construction importante ne fut établie sur le canal jusqu'après l'union des deux provinces. En 1837, le gouvernement se décida, à convertir en actions tous ses prêts jusqu'à cette date et fut autorisé à souscrire un nouveau capital de \$950,000. Le fond social de la compagnie était déclaré être de \$1,195,200 et les directeurs ne pouvaient dépenser que \$400,000 durant l'année. En 1839, le parlement, sur un vote de 26 contre 9, passa un acte autorisant le gouvernement à acheter toutes les actions particulières, en sorte que le canal pût devenir propriété publique, mais des difficultés financières retardèrent l'exécution de ce projet jusqu'en 1841, époque à laquelle le canal fut placé sous le contrôle du Bureau des Travaux Publics. Les sommes dépensées par le gouvernement sur ce canal représentaient, jusqu'à cette époque un montant de \$1,851,427.77, mais comme le canal ne suffisait pas aux besoins du commerce, il fut décidé de l'agrandir sans toutefois adopter les dimensions recommandées en 1839 par le colonel Phillpotts, savoir des écluses de 200 pieds de long sur 55 de large. Il fut néanmoins résolu de reconstruire toutes les écluses en pierre, aux dimensions de 120 x 24 pieds, avec 84 pieds d'eau sur les seuils; il fut également décidé que l'aqueduc serait reconstruit en pierre, que l'alimentateur serait converti en un canal navigable, que les havres de Port Dalhousie et Port Colborne seraient améliorés, que les deux premières écluses à Port Dalhousie et l'écluse de Port Colborne auraient 200 x 45 pieds, avec 9 pieds d'eau sur les seuils, et finalement que l'embranchement de Port Maitland serait entrepris et achevé avec une écluse de prise d'eau sur le lac Erié, ayant 200 par 45 pieds, avec 9 pieds sur les seuils. Depuis lors, l'amélioration de ces constructions a été systématiquement et heureusement conduite jusqu'à ce que le canal eût atteint sa perfection actuelle.

#### ENTREPRISE CANADIENNE.

Nous apprenons que M. Andrew Esinhart, député du comté de Laprairie à la législature de Québec, vient de se mettre à la tête d'une grande entreprise.

On sait que durant la saison qui vient de s'écouler, la brique à fait défaut d'une manière déplorable en cette ville et qu'elle a atteint jusqu'à \$10 et \$12 le 1000 quand son prix normal était auparavant de \$5 à \$6.

Il est probable que les opérations de construction seront encore plus actives l'année prochaine.

En prévision de la demande, M. Esinhart fait construire à Laprairie une briquerie qui pourra fournir cinq millions de pièces.

Il a acheté à un millier au village, sur le bord de la petite rivière St. Jacques, un lot de terre glaise de onze arpents de superficie, et à quel-

que distance de là un arpent de sable.

Les fournaux sont actuellement en construction et 30 hommes sont activement à l'œuvre.

M. Esinhart fait aussi construire des berges et un petit remorqueur qui feront le service entre les fournaux la ville.

La rivière St. Jacques est navigable pour les barges jusqu'à l'établissement de M. Esinhart. Une fois chargées elles seront remorquées jusqu'à Montréal moyennant une bagatelle.

M. Esinhart a déjà reçu l'offre d'acheter un million de pièces à \$6 le 1000 et il a refusé. Il est probable que la brique sera encore rare l'année prochaine. Les architectes estiment que la demande atteindra vingt-sept millions de pièces, tandis que toutes les briqueries existantes, y compris celle de Laprairie, ne pourront en produire plus de vingt millions. Il y aura donc encore déficit, et conséquemment une large marge pour l'élévation des prix.

L'entreprise de M. Esinhart paraît devoir payer magnifiquement, et ce ne sera que justice, car il se distingue éminemment par son esprit entreprenant et sa libéralité en affaires.

#### AUX COMMIS MARCHANDS.

La saison est maintenant arrivée où la plus grande partie des établissements mercantiles de quelque importance ferment à six heures. Cela donne à la jeunesse quelques heures qu'elle peut consacrer à l'étude, aux amusements ou aux exercices du corps. Nous sommes partisans de tout ce qui peut tendre à l'avancement moral et intellectuel de la jeunesse, c'est pourquoi nous voyons avec plaisir arriver le temps où elle pourra se reposer des fatigues inhérentes aux affaires de l'automne, et après avoir consciencieusement rempli les devoirs envers les maîtres, nous aimerions aussi à la voir remplir les devoirs qu'elle se doit à elle-même.

La jeunesse engagée dans le commerce s'est elle occupée d'elle-même depuis quelques années, à part d'une agitation momentanée pour obtenir la fermeture à bonne heure pendant toute la saison de l'année? Nous disons emphatiquement, non! Il est pourtant de la plus haute importance qu'elle se prépare à occuper la position que la force de circonstance lui prépare, et elle devrait saisir l'occasion qui se présente aujourd'hui de faire quelque chose pour son avancement intellectuel et commercial. C'est pénible à dire, mais il est incontestable que la jeunesse de notre ville engagée dans le commerce, et plus particulièrement celle engagée dans le commerce de nouveautés, est bien au-dessous de ce qu'on devrait attendre d'elle sous le rapport des connaissances commerciales. Cette jeunesse qui est nombreuse, généralement bien rémunérée, commanderait les sympathies de tout le public si elle voulait faire quelque chose dans le but que nous suggérons. Il est vrai que les lieux convenables pour s'instruire dans sa sphère lui manquent. Les cercles de discussions qui existent aujourd'hui ne rencontrent pas le besoin qui se fait sentir. Les salles de lecture n'ont pas les journaux qui conviennent à un jeune homme placé dans les affaires. Pourquoi alors la jeunesse engagée dans le commerce et l'industrie ne formerait-elle pas une association à elle, où on s'occuperait de commerce, de navigation, d'industrie etc. De tout côté le mouvement commercial s'accroît d'avantage. Des conventions dans le but de discuter des questions commerciales sont convoquées plusieurs fois l'an, et depuis quelques années on peut dire qu'il se fait une révolution dans les idées sur la plus grande partie

des questions de commerce. Nous combattons pour la part du lion de l'immense commerce que la prochaine génération verra probablement établi dans cette Amérique et que fait notre jeunesse? C'est aujourd'hui le temps d'étudier les questions d'où dépend son avenir. Si elle ne se prépare à occuper la position que l'avenir lui réserve, elle aura richement mérité la position d'infériorité que son apathie lui aura créée.

A l'œuvre donc et que cette année ne s'écoule pas avant d'avoir vu se former une *Association mercantile pour le progrès et l'avancement général des jeunes gens engagés dans le commerce et l'industrie.*

## PEAUX. PELLETERIES. FOURRURES

*Skins, Pelts; Furs, Peltries.*

### DEUXIÈME CATÉGORIE.—PELLETERIES FINES OU FOURRURES (*Furs*).

(*Suite et fin.*)

*Peaux de Renard.*—Le Renard est peut-être celui de tous les animaux à fourrures qui possède le plus de variétés. Toutes les parties tempérées et septentrionales des deux mondes en fournissent en quantité, et partout il y a des différences assez remarquables dans la grosseur, la couleur du poil, sa longueur, sa finesse, etc. Nous indiquons les principales espèces employées.

*Renard ordinaire de nos contrées* (*Canis vulpes*, Linn.). Il a son pelage d'un fauve plus ou moins roux en dessus, blanc en dessous. Sa fourrure est bonne, mais commune.

*Renard Rouge.* On désigne ainsi les fourrures de diverses espèces de Renards dont le pelage est d'un fauve plus ou moins rougeâtre.—Nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique (Renard fauve ou de la Virginie, etc.).

*Renard blanc.* (*Canis vulpes*, Linn. var.; *Canis albus* de quelques auteurs.) Renard ordinaire du Nord en pelage d'hiver. Fourrure très recherchée. C'est aussi la variété de l'Isatis ou Renard bleu (pelage d'hiver).

*Renard bleu ou Isatis.* (*Canis lagopus*, Linn.) Pelage très long, très fourré, très moelleux, presque semblable à de la laine, mais non crépu, tantôt d'un cendré foncé ou d'un gris ardoisé tirant sur le bleuâtre; tantôt blanc.—Littoral de la mer Glaciale et des fleuves qui s'y jettent, et surtout au nord du 69<sup>e</sup> degré de latitude.—Fourrure très précieuse et très recherchée; branche de commerce considérable.

*Renard argenté* (*Canis argentatus*, Fr. Cuv.; le Renard argenté ou Renard noir de G. Cuv.).—Pelage très doux, d'un noir de suie, partout piqué de quelques auteurs.) Nord de l'Amérique; Kamtschatka, Sibérie, Laponie, Norvège, etc. Fourrure précieuse et d'une grande valeur; la variété connue surtout sous le nom de Renard noir, dont les poils sont d'une finesse extrême, est encore plus précieuse et d'un très haut prix. On en fait en Russie et en Turquie des palatines, des garnitures de robes, des pelisses d'honneur, etc.

*Peaux de Tigre.* (*Felis tigris*, Linn.; le Tigre royal, Buff-Cuvier.) Pelage fauve vif en dessus, blanc pur en dessous; bandes transversales noires, irrégulières. La queue, noire au bout, est alternativement annelée de cette couleur et de blanc.—Le Tigre habite les Indes-Orientales et leur archipel, les déserts qui séparent la Chine de la Sibirie-Orientale, jusque entre les rivières d'Irtisch et d'Ischim, et même, quoique rarement, jusqu'à l'Obi. Il est commun dans le Bengale.

*Peaux de Figue.* (*Camelus Vicogna*, Gmel.) La peau de cet animal, des Andes de l'Amérique du Sud, dont la riche toison, de couleur blanche cendrée ou brune vineuse, surpasse, pour la finesse et le moelleux, toutes les laines connues, peut être employée en pelletterie.

On a encore en fourrures communes et moins recherchées les peaux de Blaireau, de Putois, de Lonp, de Chat, etc.

Le prix des pelletteries dépend de leur rareté et de la beauté de leur pelage. Les plus recherchées viennent du nord de l'Europe et de l'Amérique; aussi, le principal commerce en ce genre est entre les mains des Anglais des Anglo-Américains et des Russes. Depuis la perte du

Canada, la France n'y participe plus que de la seconde main.

Les peaux d'animaux tués l'hiver, surtout lorsqu'il fait très froid, sont meilleures pour la pelletterie que celles d'animaux tués en toute saison. Alors la peau est chargée d'un duvet très formé; la fourrure est garnie, elle prend de la douceur et du lustre; le poil est fin et nourri.

La fourrure des animaux se garnit et s'embellit aux dépens de la peau qui devient plus mince et plus sèche; cette même peau, avant l'hiver, avant la formation de son duvet, et toutes celles qu'on appelle *peaux d'automne*, sont à leur plus haut degré de qualité pour la chamoiserie.

Une observation très générale, quoiqu'elle ne soit pas sans exception, c'est que la densité du poil, en raison inverse de l'épaisseur de la peau, toutes choses égales d'ailleurs, est graduelle du nord au midi, du pôle à l'équateur. Au nord du monde, les fourrures sont très garnies, et les peaux sont souples, minces et légères; au midi, le poil est ras, et les peaux sont épaisses, fortes et lourdes.

La manière dont on emballer les pelletteries pour les expédier est d'une très grande importance; on doit veiller à ce qu'elles soient bien sèches, bien étendues et bien disposées pour les mettre à l'abri de toute altération.

En général, on conserve les peaux crues, c'est-à-dire sans aucun apprêt; on les fait sécher, ressuer, en les suspendant au plancher; on les secoue et on les emballe. Si elles sont trop grasses, on absorbe la graisse avec de la cendre ou de la ernie. Elles doivent être placées dans un endroit frais et non humide; la chaleur leur serait nuisible; elle établirait la fermentation, donnerait naissance à des vers et corromprait la matière. Quelquefois les peaux subissent un léger apprêt; on les humecte du côté de la chair avec de l'eau commune; on les met en tas pour qu'elles s'échauffent un peu et on les écharne légèrement; on les foule aux pieds pour les assouplir, avec de la sciure un peu chaude, ordinairement de bois de chêne; on les sèche et on les bat avant de les emballer pour l'expédition.

Les avaries de mer sont funestes à la pelletterie. Les peaux qui ont été mouillées, et qui n'ont point été séchées à temps, se réparent difficilement: on ne parvient pas toujours à les assouplir; et, lorsque le poil vient à s'en détacher, ce qui arrive souvent, elles ne sont plus d'aucun usage.

Nous donnons quelques détails sur la préparation des peaux et pelletteries fines, pour différents usages.

*Le maroquin* est de la peau de chèvre tannée et mise en couleur du côté de la fleur ou de la chair. On teint le rouge avant, et le jaune, le bleu ou le vert après le tannage. C'est du royaume de Maroc que l'art d'apprêter ces sortes de cuirs a été importé en Europe. La maroquinerie a pris de grands développements chez nous; l'exportation du maroquin français en Belgique, en Italie, en Suisse et en Amérique s'élève à plus d'un million de francs par an.

*Le cuir de Russie*, cuir de veau teint en rouge avec le santal, et qui est remarquable par sa souplesse, son inaltérabilité à l'air humide, son impénétrabilité à l'eau, et surtout son odeur particulière, qui en éloigne les insectes, doit ses qualités à l'huile empyreumatique de bouleau dont on l'imprègne.

Tous les cuirs colorés sont tannés avec le sumac ou la noix de galle. Mais ceux qui doivent rester blancs, tels que les peaux minces de chèvre, de mouton, d'agneau, qui sont destinées à des ouvrages délicats, et qui par conséquent n'ont pas besoin d'avoir une grande résistance, sont rendus imputrescibles par leur séjour dans une solution d'alun et de sel commun, après avoir été préalablement écharnés et débouffés. Il se produit un chlorure d'aluminium qui se combine au tissu animal et le rend inaltérable à l'air. C'est là ce qui constitue l'art du mégisier.

*Le chamoiseur*, qui s'occupe de la préparation des peaux de chamois, de daim, de buffle, de bouc, de chèvre, pour la fabrication des gants, pour les équipements des troupes, etc., se borne à les priver de leur humidité et à les passer en huile, c'est-à-dire qu'à l'aide de manipulations multipliées, il parvient à les pénétrer de matières huileuses qui n'en altèrent pas la force, et

qui leur donnent du moelleux et de la souplesse. On commence, depuis peu, à tanner légèrement les peaux dans une infusion d'écorce de saule, avant de les chamoiser; on les passait ordinairement en chanx. La fabrication des gants est une industrie très importante, puisqu'on évalue à 30,000,000 de francs la valeur des gants confectionnés annuellement en France. Les fabriques de Lunéville occupent, à elles seules, 100,000 ouvriers. Vendôme prépare exclusivement les gants communs; Rennes, les gants de daim, et Niort, les gants de castor; Grenoble, Aaris, Chaumont et plusieurs autres villes du Nord, concourent aussi à cette production.

Enfin, on obtient le *parchemin* (dont les anciens faisaient un si grand usage pour l'écriture) en défilant les peaux de mouton ou de chèvre, les passant en chanx, les étendant sur des coudres pour les décharner et les réduire à l'épaisseur convenable, et en les frottant avec une pierre-ponce pour les adoucir. Le *velin ou parchemin vierge*, qui est plus fin et plus blanc que le parchemin ordinaire, se fait avec les peaux de veau, de chevreau ou d'agneau mort-né. Les parchemins pour les caisses de tambours se font avec les peaux d'âne, de veau, et, par préférence, les peaux de loup; ceux pour les cribles, avec les peaux de veau, de chèvre et de bouc; enfin ceux pour les coffres et les livres d'église, avec les peaux de porc. La plupart des ouvrages de sellerie sont confectionnés avec des dernières sortes de peaux.

Les pelletteries brutes ou sans apprêts conservent toujours de l'odeur et manquent de souplesse, inconvenients qui disparaissent au moyen de la préparation que leur font subir l'art du mégisier pour les grosses pelletteries, et celui du pelletier pour les pelletteries fines ou fourrures.

Pour les approprier à nos besoins, le pelletier écharne les peaux, les enduit de graisse du côté de la chair, les foule avec les pieds. Les étend, les écharne de nouveau et les assouplit en les frottant avec force du côté de la chair sur une tige de fer ou sur une corde tendue. L'opération du dégraissage se fait dans un tonneau suspendu par un axe, et qu'on fait tourner circulairement à l'aide d'une manivelle. Ce tonneau est garni intérieurement de chevilles de bois arrondies, afin de ne pas détériorer les peaux. On introduit celles-ci et les matières propres au dégraissage, par un trou carré couvert d'une porte mobile; ces matières sont le plâtre ou la craie pulvérisés, quelquefois du sable chaud et de la sciure de bois; enfin, on les bat, et, si c'est nécessaire, on les assouplit de nouveau en les tirant sur le fer.

Souvent on donne aussi aux pelletteries des couleurs artificielles, soit pour les rendre plus uniformes et plus belles, soit pour imiter des fourrures plus précieuses. Cette espèce de teinture est connue dans l'industrie sous le nom de *lustrage*, et se fait en général par l'application successive de diverses couches de matière tinctoriale, soit par immersion, soit à l'aide d'une brosse, car ce procédé permet d'imiter mieux la nature, en donnant des teintes différentes à la portion basilaire du poil à la pointe. C'est surtout à Paris et à Lyon que le lustrage des pelletteries est porté à un haut degré de perfection.

# CHAMPAGNE

CACHET VERT

# RUINART

MAGNUMS,

PINTES,

CHOPINES,

Maintenant en débarquement et à vendre par

**CHAPMAN, FRASER & TYLEE,**  
AGENTS.

P. POULIN & C<sup>ie</sup>,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de COR-DIALIX, GENÈVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE GHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,  
MONTREAL.

Charte pour le mois finissant le 31 Oct. 1871, suivent le Rapport Publié.

Etat des Banques agissant en vertu d'une charte pour le mois finissant le 31 Oct. 1871, suivent le Rapport Publié.

NOMS DES BANQUES.	Capital Autorisé.	Capital Souscrit.	Capital Versé.	Billets en Circulation.	Débits des Gouvernements remboursables à demande.	Autres débits remboursables à demande.	Dépôts au Gouvernement remboursables après avis.	Autres dép. rembours. b. après avis.	Du à d'autres Banques en Canada.	Du à d'autres banques ou agents hors du Canada.	Engag. non-comptés ci-dessus.	Total du Passif.
Banque de Montréal	\$12,000,000.00	\$ 6,000,000.00	\$ 6,000,000.00	\$ 3,170,849.55	\$ 6,611,487.12	\$ 5,687,019.96	\$ 5,744,621.78	\$ 5,687,019.96	\$ 10,003.33	\$ 10,003.33		\$ 13,388,898.74
Banque de Québec	2,000,000.00	1,919,040.00	1,857,854.00	1,444,582.55	1,723,781.88	1,090,287.71	1,723,781.88	1,090,287.71	17,646.25	17,646.25		4,638,817.01
Banque de la Cité	1,000,000.00	1,000,000.00	1,000,000.00	611,565.00	1,271,479.88	218,301.65	1,271,479.88	218,301.65	23,811.00	23,811.00		7,403,965.44
Banque de l'A.B. du Nord	4,800,000.00	4,864,666.00	4,866,000.00	2,572,509.66	1,227,707.00	3,433,919.60	1,227,707.00	3,433,919.60	101,227.00	101,227.00		7,650,996.00
Banque du Peuple.	1,600,000.00	1,600,000.00	1,600,000.00	340,713.66	3,654,741.90	754,511.55	3,654,741.90	754,511.55	18,568.27	18,568.27		1,011,857.75
Banque du Dist. de N.agra	400,000.00	400,000.00	400,000.00	315,172.66	1,371,433.90	187,831.75	1,371,433.90	187,831.75	6,270.41	6,270.41		913,518.56
Banque de Mich.	2,000,000.00	1,300,550.00	1,418,209.00	9,509,414.00	1,092,457.00	1,092,457.00	1,092,457.00	1,092,457.00	69,516.78	69,516.78		2,356,802.17
Banque de Ter. nto	2,000,000.00	2,421,600.00	2,428,200.00	1,482,414.00	3,600.48	1,482,414.00	3,600.48	1,482,414.00	589.31	589.31		4,303,770.53
Banque des Cantons de l'Est.	1,600,000.00	1,500,000.00	1,500,000.00	482,913.00	1,892,414.00	1,892,414.00	1,892,414.00	1,892,414.00	916,337.33	916,337.33		1,098,329.79
Banque Nationale	1,000,000.00	1,000,000.00	1,000,000.00	478,410.00	3,891.00	3,891.00	3,891.00	3,891.00	307.67	307.67		1,098,329.79
Banque Jacques-Cartier	1,000,000.00	1,000,000.00	1,000,000.00	413,193.00	3,144.41	3,144.41	3,144.41	3,144.41	275.58	275.58		1,098,329.79
Banque des Marchandises	6,000,000.00	6,000,000.00	6,000,000.00	1,130,135.00	3,144.41	3,144.41	3,144.41	3,144.41	916,337.33	916,337.33		1,098,329.79
Banque de la B. C.	2,000,000.00	1,800,000.00	1,700,000.00	1,138,068.00	3,144.41	3,144.41	3,144.41	3,144.41	164,439.05	164,439.05		1,098,329.79
Banque des Artisans	1,000,000.00	500,000.00	500,000.00	2,843,184.11	9,000.00	9,000.00	9,000.00	9,000.00	532.71	532.71		1,098,329.79
Banque Can. de Commerce	6,000,000.00	6,000,000.00	4,955,801.00	53,659.00	3,771,422.00	3,771,422.00	3,771,422.00	3,771,422.00	8,764.59	8,764.59		1,098,329.79
Banque de la Baisse.	1,000,000.00	58,400.00	605,669.00	802,100.00	74.27	74.27	74.27	74.27	2,445.92	2,445.92		1,098,329.79
Banque Métropolitaine	1,000,000.00	1,000,000.00	802,100.00	53,659.00	595,541.50	595,541.50	595,541.50	595,541.50	67.43	67.43		1,098,329.79

ACTIFS.

JOHN LANGTON

Bureau, 10 novembre 1871.

ESPECE.	Billets de la Puissance.	Billets et chèques sur d'autres banques au Canada.	Es. au Canada.	Es. en dehors du Canada.	Billets au Gouvernement.	Priés au Gouvernement.	Billets et obligations non émis.	Crédences en espèces et garanties.	Immeubles autres qu'édifices de la banque.	Édifices de la banque.	Autres dettes actives.	Total de l'Actif.
Banque de Montréal	\$9,084,183.06	\$807,147.75	\$772,408.71	\$802,100.00	\$1,219,831.11	\$652,700.37	\$65,490.25	\$104,767.47	\$10,167.04	\$370,000.00		\$833,207,847.73
Banque de Québec	823,767.43	38,474.89	372,408.71	382,100.00	37,765.41	2,721,583.18	21,549.81	218,434.64	29,555.47	74,216.00	\$ 9,012.33	9,012,330.00
Banque de la Cité	170,170.50	38,474.89	372,408.71	382,100.00	181,871.00	4,274,852.71	143,515.07	121,563.33	31,292.56	41,530.00	\$ 81,595.59	81,595,590.00
Banque de l'A.B. du Nord	48,160.00	28,014.60	27,620.00	27,620.00	71,702.00	9,836,271.00	60,487.00	41,317.00	53,171.00	200,000.00	\$ 18,300.00	183,000.00
Banque du Peuple.	50,162.58	12,756.98	10,659.94	10,659.94	33,315.56	2,302,831.33	60,487.00	4,014.90	20,117.94	35,356.70	\$ 27,740.97	27,740.97
Banque de Mich.	71,242.50	14,064.28	12,833.88	12,833.88	147,155.81	2,780,654.34	28,403.00	3,649.04	300.00	88,197.05	\$ 3,768,590.05	3,768,590.05
Banque de Ter. nto	51,302.00	170,614.28	170,614.28	170,614.28	60,621.11	4,556,441.91	17,121.55	68,670.75	281.00	40,000.00	\$ 12,001.22	12,001,220.00
Banque des Cantons de l'Est.	271,318.67	48,158.16	48,158.16	48,158.16	115,000.00	5,092,092.76	78,467.00	1,697.65	21,541.60	133,938.55	\$ 7,029,417.76	7,029,417.76
Banque Nationale	571,409.00	69,750.00	69,750.00	69,750.00	206,621.11	7,775,575.59	6,070.00	38,782.57	18,400.00	8,000.00	\$ 24,000.00	24,000,000.00
Banque des Marchandises	91,442.35	122,070.70	122,070.70	122,070.70	20,000.00	2,555,575.97	70,895.70	6,903.70	18,400.00	29,439.18	\$ 2,557,619.07	2,557,619.07
Banque Jacques-Cartier	1,420,404.74	83,338.29	83,338.29	83,338.29	20,000.00	12,400,433.81	45,203.82	83,284.94	57,344.53	15,587.53	\$ 2,000.00	2,000,000.00
Banque Royale-Canadienne	121,500.00	212,181.44	206,510.00	206,510.00	111,500.00	4,071,914.04	92,397.26	34,169.00	473,645.54	7,913.75	\$ 4,071,914.04	4,071,914.04
Banque Union de B.-C.	105,681.24	38,723.80	38,723.80	38,723.80	140,550.91	5,002,102.74	14,359.00	59,921.37	46,338.19	14,660.15	\$ 5,037.62	5,037,620.00
Banque des Artisans	62,742.37	34,361.19	34,361.19	34,361.19	47,254.73	8,300,000.00	8,300,000.00	15,721.80	4,131.41	14,660.15	\$ 1,591,534.91	1,591,534.91
Banque Can. de Com.	43,515.28	12,232.00	12,232.00	12,232.00	12,232.00	4,252,000.00	4,252,000.00	474.00	4,131.41	4,131.41	\$ 1,127,452.74	1,127,452.74
Banque Métropolitaine	130,032.71	132,292.00	41,232.81	41,232.81	47,254.73	8,300,000.00	8,300,000.00	15,721.80	4,131.41	4,131.41	\$ 1,127,452.74	1,127,452.74

Vins et Spiritueux.

BIERE—

Allsup, bouteilles	par douz.	2.40	à	2.60
Bass, bouteilles	"	1.50	"	1.70
Jeffroy, bouteilles	"	2.45	"	2.60
W. Younger & Co, bouteilles	"	1.60	"	1.75

EAU DE VIE—

Giraud Frère	par gallon.	1.75	"	1.90
Chaloupin	par gallon.	6.50	"	7.00
Biscuit, Dubouché & Co., p. gallon	caisse.	2.20	"	2.35
Hennessey & Co.	par gallon.	7.00	"	12.00
Martell	par gallon.	6.50	"	7.75
Jules Robin & Co.	par gallon.	2.20	"	3.25
Sazarnac, Desforges & Co., p. gallon	caisse.	7.00	"	8.25
Coran & Co.	par gallon.	1.90	"	2.00
Pinet, Castillon & Co. par gal. an.	caisse.	6.50	"	7.00
Central Vineyard Proprietor,	par gallon.	6.00	"	6.50
Old Vineyard Proprietors	par gal. an.	2.00	"	2.10
Renaud.	par gallon.	7.00	"	7.50

GENIEVRE—

Boll & Dunlop	par gallon.	1.30	à	1.35
DeKuyper	"	1.35	"	1.40
Houtman	"	1.25	"	1.30
Honneker	"	1.25	"	1.30
Key Brand	"	1.30	"	1.35
Bouker	"	1.25	"	1.35
Lincolnbink	"	1.30	"	1.35

Crisnes Blanches—

Boll & Dunlop	par caisse.	6.25	"	6.50
DeKuyper	"	6.50	"	6.75
Houtman	"	6.00	"	6.25
Honneker	"	6.25	"	6.50
Key Brand	"	6.00	"	6.25
Bouker	"	6.00	"	6.25
Lincolnbink	"	6.00	"	6.25

Crisnes Vertes—

Boll & Dunlop	"	3.25	à	3.40
DeKuyper	"	3.40	"	3.50
Houtman	"	3.20	"	3.30
Honneker	"	3.20	"	3.30
Key Brand	"	3.30	"	3.40
Bouker	"	3.20	"	3.30
Lincolnbink	"	3.20	"	3.30

Crisnes Brunnes—

Houtman	"	6.75	"	7.00
Honneker	"	4.00	"	4.25

Crisnes Blanches—

Houtman	"	4.00	"	4.25
---------	---	------	---	------

OLD TOM—

Booth	par caisse.	5.75	à	6.00
Barbard	"	5.25	"	5.50
Ficot	"	4.50	"	4.75

RUM—

Jama'que	par gallon.	1.80	à	2.10
Demarara	"	1.70	"	1.80
Cuba	"	1.60	"	1.70

VINS XERES—

Valette	par gallon.	0.65	"	0.90
Paul Emilio Thomas	"	0.75	"	1.00
Montillo	"	0.80	"	1.00
Lacave	"	0.90	"	1.40
Pamartin	"	1.20	"	3.00
Domecq	"	1.50	"	4.00
Malvoisie	"	1.00	"	1.25
Cramp, Sutor & Co.	"	2.10	"	5.00
" Amontillado.	"	5.50	"	6.00
" Pazarote	"	5.50	"	6.00

PORTO—

No. 1, 2 et 3	"	0.65	"	0.90
Tarragona	"	0.65	"	1.00
Cataluna	"	0.60	"	0.65
Valette	"	0.65	"	0.90
Graham, No. 1	"	1.40	"	1.50
" No. 2	"	1.75	"	2.25
" No. 3	"	2.25	"	2.50
" No. 4	"	1.15	"	1.30
Hont	"	1.15	"	1.30
Oiley, Cramp & Forrester's O	"	1.45	"	1.65
" " O O	"	1.80	"	2.10
" " O O	"	2.10	"	2.45
autres marques	"	2.10	"	2.45

WHISKY ECOSSAIS -

Ramsay	par gallon.	5.50	"	6.00
Bullock, Lajo & Co.	par gallon.	2.85	"	3.00
Stewart	par gallon.	4.50	"	5.00
"	par gallon.	1.70	"	1.80
"	par gallon.	4.00	"	4.50

WHISKY IRLANDAIS—

Cork Distillery	par gallon.	2.00	"	2.20
Dunville	"	2.00	"	2.10
"	"	5.75	"	6.00

CHAMPAGNE—

Moeet & Chandon, No. 1, bouteilles	16.00	"	18.00	
" " " "	17.00	"	19.00	
" " " "	15.00	"	16.00	
" " " "	15.00	"	17.00	
Roderer	15.00	"	20.00	
Jules Mumm	15.00	"	20.00	
Bouché Filz	15.00	"	20.00	
ESPRIT DE VIN (Highwine) 50 degrés en douz et demie	par lot de 21 tonnes	50	"	52.5
Dow & Co.	par gallon.	47.5	"	50
H. Corby & Son	"	47.5	"	50
S. P. Wisar & Co.	"	47.5	"	50
Gooderham & Worts	"	47.5	"	50

**PRIX COURANTS**  
DU  
**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

*Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.*

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par cargaison ou forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroiage, assurance, &c., &c.  
Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

**CAFÉ VERT-**

	\$ c.	\$ c.
Rio, ordinaire..... par lb.	14	17
" bon .....	16	15
" choix .....	16	19
St. Domingo.....	16	17
Costa Rica.....	15	17
Jamaïque.....	17	18
Laguayra.....	17	19
Maracaibo.....	18	20
Ceylan.....	1	22
Java.....	1	25
Mocha.....	1	30

**CHOCOLAT-**

Epps & Cie..... par lb.	40	40
Fry.....	25	50
Monier.....	40	50

**CACAO**

..... par lb.	4	37
---------------	---	----

**CHICORÉE-**

Barry..... par lb.	10	12
Taylor.....	10	12

**CHANDELLE-**

Spermaceti, que de Belmont..... par lb.	22	24
Paraffine.....	27	23
François.....	23	25

**CIRAGES-**

Day & Martin, bout..... par douz.	2 80	à	3 00
" " " bout.....	1 60	à	1 75
American, No. 1.....	21	à	25
" No. 2.....	23	à	30
" No. 3.....	37	à	40

**CIGARES-**

Allemands..... par 1000.	12 00	à	17 00
Havane.....	30 00	à	60 00
Chequet de Manilla.....	24 00	à	27 50

**DROGUES & MÉDICAMENTS-**

Alun..... par 100 lbs.	2 30	à	2 50
Arrowroot..... par lb.	20	à	35
Acide Muriatique.....	3	à	5
Acide Oxalique.....	5	à	2
Acide Sulfurique.....	31	à	52
Borax.....	20	à	21
Bi Carb-onate de Soude, par baril du 12 lbs.....	5 00	à	5 20
Bois de Caméchéle..... par 100 lbs.	2 00	à	2 25
Bois de Nicaragua.....	2 00	à	2 25
Ciême de l'arbre, cristaux, par lb. Do. moulu.....	23	à	25
Do. moulus.....	25	à	32
Couperose..... par 100 lbs.	1 00	à	1 25
Colorants de Chaux.....	8 75	à	4 00
Camphre..... par lb.	45	à	50
Cochonille.....	70	à	85
Extrait de Bois de Caméchéle, lbs.....	10	à	12
Do. 1/2 lbs.....	12	à	14
Do. 1/4 lbs.....	13	à	14
Garance..... par lb.	13	à	15
Indigo de Madras.....	65	à	1 00
Do. Manille.....	60	à	80
Gomme Arabique, 1ere.....	35	à	40
Do. 2de.....	30	à	35
Do. Copale.....	12	à	15
Do. Shellac.....	30	à	35
Senné.....	20	à	30
Sel Epsom.....	2	à	3
Soufre en Fleur.....	3	à	4
Do. Canon.....	1 75	à	2 00
Sel de Soude..... par 100 lbs.	10	à	10 50
Sulfate de..... par baril.	10	à	7
Vitriol Bleu..... par lb.	6	à	7

**ÉPICES-**

Canelo..... par lb.	32	à	35
Clous de Girofle.....	3	à	9
Gingembre d'Afrique.....	12	à	14
Do. Jamaïque.....	15	à	17
Magis.....	1 60	à	1 70
Muscade.....	17	à	1 00
Moutarde de Vix.....	17	à	20
Do. do. bout..... par douz.	4 40	à	4 50
Do. do. do.....	2 60	à	2 75
Do. de Taylor..... par lb.	17	à	20
Do. Keen.....	17	à	20
Do. Colman.....	17	à	20
Do. François..... par douz.	2 00	à	2 25
Piment..... par lb.	9	à	7
Poivre noir.....	18	à	17
Do. blanc.....	30	à	3
Do. de Cayenne.....	15	à	17

**EMPOIS-**

Satin de Berger, 1 lb..... par lb.	11	à	13
Do. do. 1 lb.....	11	à	13
Do. do. 1 lb.....	11	à	13
Do. de Riz, 1 lb.....	11	à	13
Do. do. 1 lb.....	11	à	13
Do. do. 1 lb.....	11	à	13
Glenfield.....	18	à	17

**FRUITS-**

Amandes du Languedoc..... par lb.	13	à	14
Do. Jourdain.....	16	à	17
Do. Provence.....	10	à	11
Do. Princes.....	18	à	20
Do. Tarragone.....	13	à	14
Do. Sicile.....	7	à	8
Dates.....	7	à	8

Fignes de Smyrne.....	12	à	15
Do. Malaga.....	7	à	7
Noix de Bresil.....	6	à	7
Do. Grenoble.....	9	à	10
Do. Bordeaux.....	7	à	8
Do. ... ..	9	à	10
Noisettes de Sicile.....	8	à	8
Do. Barcalono.....	8	à	9
Prunos d'Ente..... par bozal.	55	à	1 25
Do. de Turquo..... par lb.	7	à	8
Raisins sur couche..... par boite.	2 50	à	2 75
Do. do.....	1 75	à	1 30
Do. do.....	75	à	80
Do. London Layers..... par boite.	3 00	à	3 00
Do. Suleil.....	6	à	7
Do. Corinthe..... par lb.	6	à	7
Do. Valence.....	4	à	5
Fruits au Sirop..... par douz.	2 50	à	3 00
Do. à l'Eau de Vie.....	3 00	à	4 00

**HUILE D'OLIVE-**

Bucigalupi, bout..... par caieso.	2 80	à	3 00
Do. ....	3 25	à	3 50
Barton & Guestier, bout.....	7 50	à	8 00
Do. ....	8 50	à	9 00
Puget.....	2 80	à	3 00
Do. ....	3 25	à	3 50
Possel.....	2 75	à	3 00
Do. ....	3 25	à	3 50
Do. ....	4 00	à	4 25
Plagniel.....	3 00	à	3 25
Do. ....	3 30	à	3 40
Do. en fûts.....	1 05	à	1 20

**MELASSE-**

Barbade..... par gallon.	37	à	40
Centrifuge.....	22	à	24
Cuba.....	24	à	25
Demerara.....	35	à	36
Moscovide.....	32	à	35
Nouvelle Orléans.....		à	Manque
Porto Rico.....	35	à	37
T ricée.....	20	à	21

**MARINADES-**

Cross et Blackwell..... par douz.	2 60	à	2 70
Joyce.....	1 80	à	1 90
Thin.....	1 80	à	1 90
Pigot.....	1 70	à	1 80

**PÂTES-**

Vermicelle de Marseille..... par lb.	11	à	12
Do. Bordelux.....	12	à	13
Macaroni Mir eille.....	11	à	12
Do. Bord aux.....	13	à	13
Sagon.....	6	à	6
Lapicosa.....	7	à	12

**RIZ-**

Do Patna..... par 100 lbs.	4 25	à	4 40
Rams-on.....	4 25	à	4 40
Arrean.....	4 40	à	4 50

**SAVON-**

De Castille..... par lb.	8	à	9
Brown Wind-or.....	14	à	18
Liverpool.....	3	à	4

**SUCRES-**

Centrifuge..... par lb.	9	à	9
Moscovide.....	8	à	9
De Cuba.....	8	à	9
Demerara.....		à	Manque
Porto Rico.....	9	à	9
Raffiné Ecossais.....	9	à	9
" Anglais blanc.....	11	à	11
" en morceaux.....	12	à	12

**SEL-**

Gros de Liverpool..... par sac	75	à	80
Fin.....	70	à	75
Factory Filled.....	1 40	à	1 50
Fin de Table..... par douz.	1 20	à	1 30
d'Hyères..... par minot		à	Manque

**TIIE-**

Gunpowder.....		à	
Extra fin à choix..... par lb.	80	à	90
Bon ordinaire à bon.....	65	à	80
Commun à bon.....	45	à	65

**IMPÉRIAL-**

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	75
Bon ordinaire à bon.....	55	à	65
Commun à bon.....	35	à	65

**YONGE HAYSON-**

Extra fin à choix..... par lb.	80	à	90
Bon ordinaire à bon.....	60	à	80
Commun à bon.....	40	à	60

**HAYSON-**

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	60

**JAPONAIS-**

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	65
Commun à bon.....	40	à	60

**TRANKAY-**

Bon ordinaire à bon..... par lb.	35	à	45
Commun à bon.....	27	à	35

**SOUVERAIN AND COCOU-**

Extra fin à choix..... par lb.	65	à	80
Bon ordinaire à bon.....	45	à	55
Commun à bon.....	35	à	45

**ONLONO-**

Extra fin à choix..... par lb.	60	à	70
Bon ordinaire à bon.....	50	à	60
Commun à bon.....	40	à	50

**VINAIGRE-**

De Bordeaux..... par gallon.	35	à	37
Marseille.....	32	à	35
Malt.....	37	à	47
Boblman..... par cruche.	1 90	à	2 00

**DIVERS-**

Bleu de Cooney, billes..... par lb.	14	à	17
Do. do. boutons.....	5	à	6
Do. Victoria Laundry.....	12	à	13
Eriques de Bath.....	27	à	30
Bouteilles Françaises à vin, p.grosse.		à	Manque
Do. Anlaise à bière.....	5 00	à	5 20
Do. Champagne do.....		à	Nominal.
Do. Anglaise à porter.....	4 50	à	4 65

Anis..... par lb.	12	à	13
Rougeons à Bière..... par grosse.	25	à	35
Do. à Soda.....	35	à	40
Do. à Vin.....	65	à	1 00
Galle forte Anglaise..... par lb.	15	à	17
Ficelle de nouer.....	22	à	30
Honnat de Lewis..... par douz.	1 90	à	2 00
Do. Winslow Jones.....	1 70	à	1 80
Graine de chonerie..... par lb.	3	à	4
Do. ch-viro.....	4	à	5
Gelatine de Cox, No. 1..... par douz.	1 00	à	1 10
Do. No. 2.....	1 50	à	1 60
Do. No. 3.....	1 90	à	2 00
Mine de Poêle..... par grosse.	2 10	à	2 25
Sardines à l'huile, 1-boite.....	25	à	28
Do. 2-boite.....	16	à	17
Pipe de Plâtre..... par boite.	75	à	90
Sucre Canai Blanc..... par lb.	15	à	16
Do. Jaune.....	14	à	15
Do. Brun.....	14	à	15

**Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.**

<b>ALCALIS-</b>			
Potasse, 1ere..... par 100 lbs.	3 00	à	8 10
" 2de.....	7 10	à	7 15
Perlasse, 1ere.....	8 75		

**Avis du Gouvernement.**



**A V I S.**

**D'PARTEMENT DES DOUANES,**  
OTTAWA, 6 Novembre, 1871.

**A V I S** est par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général, par un ordre en conseil portant la date du 30 octobre dernier, et sous l'autorité qui lui est donnée par la troisième section de la 34<sup>e</sup> Vic. cap. 10, a plu ordonner et commander que l'article suivant fut transporté dans la liste des marchandises qui peuvent être importées au Canada libres de droit, savoir:

**L'IVOIRE NON MANUFACTURE.**

**R. S. M. BOUCHETTE,**  
Commissaire des Douanes.



**HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.**  
LUNDI, le 16ème jour de Novembre 1871.

**PRESENT:**

**SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.**

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vic., chap. 6, Sec. 4, intitulé: "Un acte concernant les Douanes," d'ordonner et il est par les présentes ordonné que le et après la date ci-dessus les articles suivants, lorsqu'ils seront importés en Canada ou près des Entrepôts pour la consommation dans le pays, est-à-dire "spiritueux et eaux fortes mêlées à tout ingrédient ou ingrédients et malgré qu'ils viennent sous la dénomination de Médecines, Teintures, Essences, Extraits, ou toute autre dénomination, seront et ils sont par les présentes déclarés comme devant être chargés avec le droit imposé par la 3ème section de l'Acte 33 Vic. Chap. 9 et avec aucun autre droit de Douane.

**WM. H. LEE,**  
Greffier, Conseil Privé.

" Suérés..... "	0 75 .. 0 08 1/2
" Pic-Nic..... "	0 9 .. 0 12 1/2
" Mélécs..... "	0 15 .. 0 15
Brosses à plancher..... par douz.	1 00 .. 2 50
" à soulier..... "	0 60 .. 1 50
" à mine..... "	1 00 .. 1 50
Barley ordinaire d'Ogilvie par quart 200 lbs.....	5 00 .. 5 00
" perlé..... "	9 00 .. 9 00
" ordinaire de Quebec..... "	4 50 .. 4 75
Cire blanche..... "	0 60 .. 0 65
" jauno..... "	0 25 .. 0 28
Cirage, No. 1..... par grosse.....	2 50 .. 2 50
" No. 2..... "	4 00 .. 4 00
Chandelle Parraffine blanche par lb. colorée..... "	25 à 27 1/2
" Suif..... "	27 1/2 à 30
" 1 lb..... "	10 .. 11
Cigares (tabac de la Havane) par 1000	27 50 .. 35 00
Cable à licou..... par lb.	12 à 15
" merlins..... "	12 1/2 .. 15
" grellins..... "	12 .. 15
Cordes, 48 pieds..... par douz.	— .. 1 20
" 60..... "	— .. 1 50
" 72..... "	— .. 1 70
" 100..... "	— .. 2 40
Empois, blanc..... par lb.	81 .. 81
" demi-bleu..... "	84 .. 84
" bleu..... "	81 .. 81
" satin..... "	101 .. 11
" Blé d'Inde..... "	101 .. 11
Epingles en bois..... par grosse.	1 20 .. 1 25
Huile de Loup-marin (nouveau procédé) par gallon.	62 1/2 à 65
" blanche..... "	57 1/2 .. 60
" paille..... "	52 1/2 .. 55
" brune..... "	47 1/2 .. 50
" Baloiné brute..... "	— .. —
" Marsouin..... "	Manque.
" Lin crue..... "	72 1/2 .. 75
" bouillie..... "	77 1/2 .. 80
Houblon..... par lb.	15 .. 50
Laveuse en bois..... par douz.	1 80 .. 2 00
" zinc..... "	2 00 .. 2 20
Mastique..... par 100 lbs.	3 50 .. 3 75
Mino de Plomb, Dénoé par grosse.	— .. 2 50
Pipes..... "	90 .. 1 30
Poudre Allemande par 2 douz. lbs.	— .. 2 00
" 4 " 5 oz..... "	— .. 65
" 4 " 3 oz..... "	— .. 37 1/2
Poudre Cook's Favorite..... "	70 .. 2 25
Pétrole..... par gallon.	0 35 .. 0 37 1/2
Papier à enveloppe petite grandeur par ramme.	0 25 .. 0 75
Savon commun..... par boîte 60 lbs.	— .. 1 40
" brun ordinaire..... par lb.	— .. 0 04 1/2
" marque de la couronne..... "	0 05 .. 0 05 1/2
" blanc..... "	0 04 1/2 .. 0 05 1/2
" toilette..... par douz.	0 30 .. 0 75
Sol de Goderich..... par quart.	1 30 .. 1 40
Seaux, 2 cercles..... "	1 80 .. 1 90
" 3..... "	2 15 .. 2 20
Sirup, Standard..... per gallon.	Manque.
" Golden..... "	0 48 .. 0 50
" Miel..... "	0 50 .. 0 55
" Amber..... "	0 77 1/2 .. 0 80
Sucro jaune, No. 2 } Solon échantillon.....	
" No. 3 } ..	
" blanc raffiné A..... par lb.	0 12 1/2 .. 0 12 1/2
" cassé..... "	0 13 1/2 .. 0 13 1/2
" en poudre..... "	0 13 1/2 .. 0 13 1/2
" pour confiseur..... "	0 14 .. 0 14
TABAC, manufacturé par quantité de 25 boites on 50 l de boites en douane—	
Fancy bright } Marques { .. par lb. 0 48 .. 0 56	
Bright } .. 0 30 .. 0 40	
Mahogany } .. 0 17 1/2 .. 0 28	
Bright } .. 0 17 .. 0 30	
Noir, à chiquer, sucré..... "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Marin..... "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Victoria..... "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Petit favori..... "	0 17 1/2 .. 0 19 1/2
Diamant..... "	0 19 1/2 .. 0 19 1/2
Prince de Galles, No. 1 et 2..... "	0 16 1/2 .. 0 18 1/2
" No. 2, 3 et 4..... "	0 14 1/2 .. 0 15
Vermicelle et Maccaroni..... "	0 09 .. 0 0

**Ferronnerie, Metallurgie, &c., &c.**

Béchet "Amos"..... par douz.	11 00 .. 11 00
" "Ely"..... "	9 50 .. 10 00
" Penn..... "	7 00 .. 7 50
Fourchos, "Jones"..... "	9 50 .. 11 50
" "Brown"..... "	9 00 .. 9 00
" "Beches," "Jones"..... "	12 50 .. 13 50
" à foïn..... "	4 00 .. 9 00
" "Brown"..... "	4 00 .. 7 00
Haches de bucheron 3 1/2 @ 6 lbs. supérieures..... "	10 00 .. 11 00
" patentes..... "	12 00 .. 14 00
" Canadiennes..... "	11 00 .. 13 00
" Baïe d'Hudson..... "	8 00 .. 8 00
" à équarrir 6 @ 9 lbs..... "	8 00 .. 10 00
Charpentiers..... "	30 00 .. 35 00
" avec manches..... "	24 00 .. 24 00
" légers..... "	14 00 .. 14 00
" de chasseur..... "	9 00 .. 9 00
Hachettes, meilleur qualité..... "	6 00 .. 6 00
" à lattes..... "	6 00 .. 6 00
" à pieds de biche..... "	6 00 .. 6 00
Clous, coupés ordinaires..... "	3 65 .. 3 75
" pour quarts à farine par 100 lbs..... "	4 25 .. 4 25
" meilleure qualité..... "	6 00 .. 7 00
" à finir..... "	3 80 .. 6 00
" rivant..... par lb. 0 05 1/2 .. 0 07 1/2	
" pressés..... "	0 06 .. 0 10

Braquettes..... par douz.	0 19 .. 0 85
Pointes..... "	0 45 .. 1 60
" en fer, à cordonnier..... par 100 lbs	5 00 .. 5 00
" papier d'une lb..... "	0 06 .. 0 10
" en zinc..... "	0 10 .. 0 10
Clous à cheval..... par lb.	0 18 .. 0 30
Marteaux de forgeron à face d'acier..... "	0 25 .. 0 25
" acier solide..... "	0 40 .. 0 40
" Matou à face d'acier..... "	0 25 .. 0 25
" acier solide..... "	0 40 .. 0 40
" en acier..... par douz.	10 00 .. 10 00
" à cordonnier..... "	4 00 .. 6 00
" à pieds de biche..... "	6 00 .. 6 00
" à pointes..... "	3 00 .. 3 00
" à forgerons..... "	13 00 .. 13 00
" de machinistes..... "	7 00 .. 8 00
" à river..... "	4 60 .. 6 00
" en fer pour forgerons..... "	8 00 .. 11 00
" à face de biche et..... "	— .. —
" face d'acier..... "	3 75 .. 3 75
" tout fer..... "	3 25 .. 3 25
" tout fer..... "	2 50 .. 2 50
Manches de Polles..... "	2 00 .. 2 50
" de fourches..... "	1 00 .. 1 00
Pelles et Bèhes..... "	12 00 .. 18 00
" à grain..... "	9 00 .. 12 00
Piques à pointe d'acier..... "	12 00 .. 12 00
Rivets..... par 1000.....	
" 8 @ 16 onces..... "	0 16 .. 0 22
" 14 @ 24 lbs..... "	0 25 .. 0 40
" 2 @ 7 lbs..... "	0 46 .. 1 00
" 8 @ 16 lbs..... "	1 12 1/2 .. 2 25
" étamés 8 @ 16 onces..... "	0 20 .. 0 28
" 1 1/2 @ 7 lbs..... "	0 31 .. 1 37
Fonte de Gartlsherrie par tonneau.....	26 50 .. 26 50
Coltness..... "	25 50 .. 25 50
Autres provenances..... "	21 00 .. 25 00
Fer en barre de Staffordshire..... "	50 00 .. 54 00
Fer raffiné..... "	52 00 .. 60 00
Fer en barre Ecossais..... "	52 00 .. 54 00
Fer de Suède..... "	85 00 .. 100 00
Pouillard à Clous..... "	48 00 .. 50 00
" pour tonnelliers par 112 lbs..... "	3 00 .. 3 10
Fer en feuille, meilleure marque..... "	3 00 .. 3 25
Plaques à bouilloires..... "	3 10 .. 3 25
Plomb à tir..... "	6 75 .. 7 00
Chaudières à Polasso..... "	2 25 .. 3 00
" Suéro..... "	2 50 .. 2 75
Fourneux..... "	3 00 .. 3 75
Chandrons..... "	3 00 .. 3 25
Aneres..... "	6 00 .. 7 00
Enclumes..... "	7 00 .. 10 00
Plomb en sucre..... "	6 00 .. 6 50
" feuille..... "	6 50 .. 6 75
Acier..... par lb. 0 14 .. 0 15	
" à ressort..... par 112 lbs. 4 50 .. 7 00	
Tôle Glamorgan..... par boîte. 3 30 .. 4 00	

**CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY.**

**CETTE INSTITUTION** établie depuis 1847 est depuis longtemps placée hors des dangers des premières années d'une Compagnie d'Assurance.

**SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS,**  
et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des

**GARANTIES INCONTESTABLES**  
aux assurés.

Ces traits caractéristiques et la

**MODICITÉ DE SES TAUX**

font de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.

On peut obtenir en s'adressant soit aux agencés, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.

**BUREAUX à MONTRÉAL: 196 Rue St. Jacques.**

**R. POUNALL,**  
Agent Général.

**BUREAUX à HALIFAX: 25 Prince Street, J. W. MARLIG, Agent Général.**

**P. L. TOUSSIGNANT,**

**SYNDIC OFFICIEL,**  
**ARTHABASKAVILLE,**

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

**A. ROCHON,**

**LITHOGRAPHE ET IMPRIMEUR,**  
89 - Rue St. Jacques - 89  
(Au-dessus des Bureaux du Evening Star.)  
**MONTRÉAL.**

M. A. R. sollicite le patronage canadien, étant le lithographe canadien à Montréal. Prix modérés.

**LAURENT, LA FORCE & CIE.,**  
**AGENTS POUR LES**  
**CÉLÈBRES PIANOS**

**KNABE, BALTIMORE;**  
**SCHULTZ & LUDOLF, NEW YORK;**  
**MARSHALL & WRENELL, ALBANY,**  
**No. 25 RUE NOTRE DAME,**  
**MONTRÉAL.**

**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

**DÉPARTEMENT DES DOUANES,**  
OTTAWA, 21 novembre 1871.

**ESCOMPTE** autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 10 per cent.

**R. S. M. BOUCHETTE,**  
Commissaire des Douanes.

*L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans les papiers autorisés, à le publier.*

**Marchands de Tabac, Cigares, &c.**

**A. DUBORD & CIE.**

**IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,**

*En Gros et en Détail*

**227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.**

**N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.**

**C. FILIATRAULT,**

**MARCHAND DE TABAC et MANUFACTURIER DE TABAC À FUMER, à CHIQUER et EN POUVRE.**

**IMPORTATEUR DE PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA HAVANE, &c.,**

**Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P.Q.**

**HENRY & CIE.,**

**MANUFACTURIERS DE TABACS,**  
**271 RUE ST. PAUL,**  
**MONTRÉAL, P.Q.**

**L. A. GLOBENSKY & CIE.,**

**IMPORTATEURS**  
**PIPES ECUME DE MER.**  
**PIPES—IMITATION de**  
**PIPES—BOIS.**

**BLAGUES A TABAC,**  
**POTS de do.**  
**CIGARES**

**EN GROS,**  
**342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.**

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE., MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES, EN GROS, 25 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER, MONTREAL.

G. BOIVIN, FABRICANT DE CHAUSSURES EN GROS, No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL, Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.

JOSEPH VALADE, IMPORTATEUR ET MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS, 133 RUE NOTRE DAME, Coin de la Rue Gosford, Montréal. On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.

G. L. ROLLAND, MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA PUISANCE, 323 RUE ST. PAUL, MONTREAL, Bâtisse des Sœurs.

Pharmaciens.

LE SOTHERION PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE. DIPLOMÉ. Préparé par le Dr. POURTIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMEDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Conspiration, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sotherion, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B. - Le Sotherion, Papier Pulmonaire Asthmatique étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépôt Général - Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POURTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada, EVANS, MERCER & CO., Montréal.

Marchands de Poissons.

C. FRASER & CIE., MARCHANDS DE POISSON, HUILES DE POISSON, SEL DE LIVERPOOL, Etc., Etc., 375, RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

JAMES C. GORDON, MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUS LES SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUIRES de MALPEQUE. FINNAN HADDIES toujours en mains. Entrepot des Pêcheries Moisie - St. Nicholas, MONTREAL.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE. MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, BARLEY, &c. Moulins - ECLUSE ST. GABRIEL. Bureaux, - 36, 38 et 40. Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE., Successeurs de LOUIS BOYER & CIE., MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS et EPICERIES, L. ALPHONSE BOYER, FERMIN HUDON, CHARLES BOYER. MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE., MARCHANDS DE FARINES, GRAINS ET PROVISIONS, No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

LAFRENIÈRE & ST. ONGE, MARCHANDS DE GRAINS, FARINES ET PROVISIONS, COMMISSIONNAIRES, etc., 235 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE, MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS et HUILES de POISSON, 26 Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.

F. X. ST. CHARLES & CIE., MARCHANDS DE FARINE ET PROVISIONS, 9 et 10 RUE WILLIAM MONTREAL. P. X. ST. CHARLES. URGEL PICRÉ.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE. FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES, INSPECTEURS DE BŒUF, LARD ET BEURRE, COMMISSIONNAIRE, Etc., 46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

A Vendre.

SEL DE LIVERPOOL. 2,000 SACS 10 AU TONNEAU A VENDRE par MORIN & CIE., 24, RUE ST. SACREMENT.

COMPAGNIE SALINIERE DU CANADA 5,000 QUARTS } SEL FIN DU CANADA EN 3,000 SACS } DISPONIBLE, A vendre par THOMAS W. RAPHAEL, AGENT, 90 RUE DE L'HOPITAL.

Scierie a Vapeur.

SCIERIES A VAPEUR DE J. McD. CAMPBELL & CIE.

Ci-devant MOULINS DOUGLAS 472 Rue William, (McCord ouest.) Bois de service scié et plané à ordre. J. McD. CAMPBELL. ALPH. HOULE

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Table with columns: Distribuées, MALES, Levées, A. M., P. M. Rows include OTTAWA, QUEBEC, QUEBEC LOCALES, PROV. MARITIME.

ETATS-UNIS.

Table with columns: Distribuées, MALES, Levées, A. M., P. M. Rows include Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, New-York et les Etats du Sud, Island Pond, Portland et le Maine, Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.

INDES OCCIDENTALES.

Table with columns: Distribuées, MALES, Levées, A. M., P. M. Rows include Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, Pour Havano et Indes Occidentales, Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil.

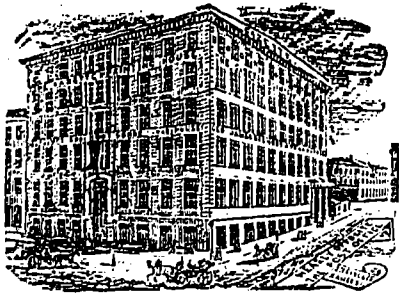
GRANDE BRETAGNE.

Table with columns: Distribuées, MALES, Levées, A. M., P. M. Rows include Par la ligne Canadienne, Par la ligne W. & G. via New-York.

(a) Les sacs de la malles par les chars sont ouverts de 5.45 à 8.30 p.m. (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles. Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 a.m., 1.15, 5.45 et 9.00 p.m. Le Dimanche à 9.00 p.m.





FONDÉE EN 1778.

**"THE GAZETTE,"**

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

**COMME JOURNAL D'ANNONCES**

Il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la Gazette à ces vastes et magnifiques bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent l'espace entre les rues Craig et Fortification, s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier. fournillesent ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

**ON EXÉCUTE À CET ATELIER**

- Grands Placards,
- Connaissances,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pictoriques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- Et c. et c. et c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

**AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.**

La Gazette est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupes.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression de billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On règle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphie, sont exécutées avec ponctualité et livrées par mail, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 18 Octobre, 1871.

**Assurances.**

**ETAT FINANCIER**  
DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**ANDES,**  
25 Octobre 1871.  
Argent en mains, à la banque et en transit \$280 034.43  
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle \$390,073.34  
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle 8,300.00  
Prêts collatéraux 9,350.00  
Intérêts accumulés 4,000.00  
Premiers hypothèques 697,196.33  
B. Net-recevoir 9,347.05  
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents 28,000.00  
Montant des actionnaires par cotisation 540,000.00  
Total de l'actif \$2,078,148.46

**PERTES DE CHICAGO.**  
\$850,000  
EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.  
Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,  
25 Rue St. Jacques.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS (DES VOYAGEURS) DE HARTFORD, CONN.**

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,648 89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance sur LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instruments, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier de même que contre ceux qui arrivent dans les voyages à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hautes. Des risques très hasards pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS accorde des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que pour les meilleures compagnies. Aucune police n'est forcée. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal, Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DE WATERTOWN, N.Y.**  
ÉTABLI EN 1833.

ACTIF \$601,563.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. Secrétaire: ISAAC MUNSON.  
E. H. GOFF, Agent Général.

**DIRECTEURS CANADIENS:**

- Hon. LOUIS ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
- Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
- B. BENOIT, Ecr., M.P.
- JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
- JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.) Toronto.
- ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de ferme et des résidences détachées ou de leur contenu. elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinairement chargé par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS (DU CANADA).**

**FEU, VIE, ACCIDENT ET FIDELITE.**  
CAPITAL—UN MILLION DE PIASTRES.

BUREAU PRINCIPAL: 175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Directeurs: SIR HUGH ALLAN, PRÉSIDENT.  
EDWIN ATWATER, ADOLPHE ROY, N. B. CORSE, C. J. BRYDGES, HENRY LYMAN, GEORGE STEPHEN.

Risques contre le Feu et sur la Vie pris aux conditions les plus favorables. Fidélité des employés garantie, et Polices contre les Accidents émanées.

Cette compagnie étant canadienne et soutenue par les plus forts capitalistes, a droit et sollicite l'appui du public canadien.

Des déclarations complètes sur chaque département peuvent être obtenus au bureau principal ou d'aucun des agents.

G. B. MUIR, Édant du Département du Feu.  
EDWARD STARK, Édant du Département de la Vie et des Accidents.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLE TERRE.—Capital 2 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000. FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, levures, magasins et Usines et leurs contenus. VIE.—Garantie parlante et taux raisonnable. Marques caractéristiques—Economie dans l'administration et bonus libéraux. Voir exemples dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE., Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLE, Secrétaire.  
A. TELLIER Sous-Agent.

Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

**Ferronnerie et Quincaillerie.**

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, COUPELLERIE, &c., &c., 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudrouil), MONTREAL.

**MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES**

H. BELIVEAU, Importateur de FERRONNERIES, FABRIQUE et Fabricant de FERRONNERIES, ENVOIE de LÉGOINE et de CADENAS, Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Pointures de toutes sortes, Vires de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

**SANCER & FRÈRE,**

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUINCAILLERIE,

Nos. 233 et 235 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel

Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes couleurs, MASTIQUE, HUILE, Térébenthine, VERNIS à Meubles, VERNIS à Voiture, POELES de Cuisine, POELES DOUBLES, Fer en barre, CHARBON, etc., etc.

**LE TEMPS N'ATTEND PERSONNE.**

ALLEZ sans délai chez MEILLEUR & CIE. et assurez vous du meilleur des poeles

**L'ORIENTAL**

qui se suffit à lui-même, chauffe sans interruption, se règle facilement et est également facile à chauffer. Il offre aussi en vente d'autres poeles en grande variété pour bureaux, magasins, &c. Nous avons toujours en main des pièces pour réparer les poeles de toutes sortes.

MEILLEUR & CIE., 526, Rue Craig.

On attend prochainement un nouveau stock de couchettes favorites anglaises.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES et VAISSELL

330 & 341 Rue St. Paul,

BATISEE DES SALES, MONTREAL.